Politique de développement social

2011

MRC JARDINS-DE-NAPIERVILLE

CLD DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE
Centre local de développement

La démarche conduisant à l'élaboration de la Politique de développement social de la MRC Les-Jardins-de-Napierville ainsi que le présent document ont été réalisés par le groupe Innovation Positionnement socioéconomique.

Direction du projet et consultation de terrain:

- Pierrette Gagné

Intégration et analyse des données statistiques:

- Michel Lefèvre
- Mireille Fortier

Animation du Forum citoyen:

- Groupe Forest, partenaire d'IPSÉ

Mise en page

- Le Groupe Ressources MP

Table des matières

Introduction

Une démarche participative 5
Le point de vue de la communauté 6
Les concepts et le cadre de référence 7

Partie I

Portrait de situation/ Territoire et population

La MRC et l'occupation du territoire 10

Diagnostic par enjeu

Les dix enjeux du développement social 28

Partie II

Les bases du plan d'action/ Des priorités partagées

Un consensus sur les priorités 76
L'évaluation des enjeux 79
L'établissement des priorités 86
De la vision à l'action 88

| POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL |

Introduction

Une démarche participative

Au printemps 2009, la municipalité régionale de comté (MRC) des Jardins-de-Napierville a confié au centre local de développement (CLD) du territoire la responsabilité d'élaborer une politique de développement social en collaboration avec les organismes du milieu. Dans la foulée, le comité territorial permanent en développement social pour Les Jardins-de-Napierville a été créé, afin d'assurer la mise en application de cette politique et de son plan d'action à la suite de leur adoption par les instances impliquées.

Voici les membres de ce comité territorial permanent en développement social :

- Michel Charbonneau, directeur général, CLD des Jardins-de-Napierville;
- Nicole Inkel, directrice générale, MRC des Jardins-de-Napierville;
- Clément Bergeron, Conférence régionale des élus (CRÉ) Vallée-du-Haut-Saint-Laurent;
- André Caron, Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Jardins-Roussillon;
- Louis Tondreau, Emploi-Québec;
- Sylvie Rémillard, représentante sociocommunautaire, MRC des Jardins-de-Napierville;
- Nicole Malo, Corporation de développement communautaire (CDC) des Jardins-de-Napierville;
- Marie-Louise Kerneis, Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;
- Pierre Gloutnay, Commission scolaire New Frontiers.

Pour élaborer cette politique, une démarche fondée sur la consultation du milieu a été mise en oeuvre. En voici les grandes étapes :

- Une recherche documentaire pour identifier les enjeux et leur situation;
- Des entrevues de fond avec les décideurs, les élus et les intervenants de la MRC;
- Cinq rencontres citoyennes couvrant l'ensemble des villes et des municipalités avec pour objectifs :
  - des constats partagés sur les enjeux à l'échelle de la MRC et à l'échelle locale;
  - un accord sur les priorités communes de la politique de développement social de la MRC;
- La proposition d'une grille de référence fixant des valeurs, des principes et des priorités;
- Un forum citoyen avec pour objectifs :
  - l'adhésion à une lecture commune de la situation;
  - un consensus du milieu sur la politique et sur les priorités stratégiques.

À l'issue de cette démarche, la politique de développement social de la MRC Les Jardins-de-Napierville et son plan d'action doivent être présentés au conseil des maires pour validation. La mise en œuvre est prévue pour la fin 2011.

Ce document présente le projet de politique de développement social ainsi que les bases du plan d'action proposés par le milieu dans le cadre de cette démarche participatives.

Le point de vue de la communauté

Les enjeux déterminés dans la politique de développement social de la MRC Les Jardins-de-Napierville sont fondés sur le point de vue des intervenants du milieu et des citoyens.

C'est dans cet esprit qu'ont été réalisées des entrevues personnalisées auprès des intervenants et des décideurs dès le début de la démarche. De plus, cinq consultations citoyennes couvrant les onze municipalités de la MRC ont été tenues. Pour faciliter l'accès à ces consultations, cinq regroupements ont été proposés. Les voici :

Groupe 1

- Sainte-Clotilde
- Saint-Édouard
- Saint-Michel

Groupe 2 et 4 (français, anglais)

- Hemmingford (village)
- Hemmingford (canton)
- Saint-Bernard-de-Lacolle

Groupe 3

- Saint-Rémi

Groupe 5

- Saint-Jacques-le-Mineur
- Saint-Patrice-de-Sherrington
- Saint-Cyprien-de-Napierville
- Napierville

Avant de lancer la démarche, les acteurs concernés ont été appelés à clarifier les concepts et à fixer les éléments qu'ils souhaitaient voir apparaître dans le cadre de référence de la politique de développement social de la MRC des Jardins-de-Napierville.

Voici les résultats de cette réflexion.

La définition du développement social :

Le développement social est une démarche qui vise à lutter contre les inégalités sociales et économiques et, en ce sens, à soutenir et à développer l'*empowerment* des communautés (pouvoir d'agir des communautés), à favoriser la participation sociale, individuelle et collective, et à adapter les interventions publiques. Il vise également à favoriser le plein épanouissement des personnes et des communautés; en bref, à améliorer la qualité de vie des citoyens et à assurer une plus grande participation sociale de ces derniers.

Les buts visés par une politique de développement social :

- Assurer le développement harmonieux de l'individu, au sein d'une communauté ouverte et harmonieuse;
- Créer les conditions favorables à ce développement, qui est d'abord **personnel**, puis **collectif**, puis **économique**;
- Placer la personne et ses besoins au centre des préoccupations du développement d'une communauté.

Les deux buts spécifiques de la MRC Les Jardins-de-Napierville :

- L'amélioration de la qualité de vie sur le territoire;
- Une plus grande participation sociale de chacun.

Le cadre de référence avec ses valeurs et ses principes :

- Cinq valeurs partagées;
- Cinq principes directeurs.

Les cinq valeurs partagées du développement social

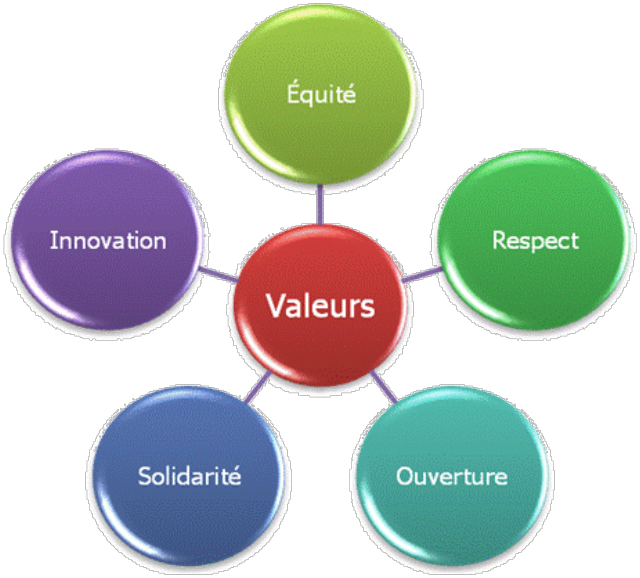

Les cinq principes directeurs du développement social

| POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL |

Partie I

Portrait de situation

Territoire et population

Les diverses caractéristiques géographiques et démographiques d'un territoire peuvent avoir un impact sur la situation des personnes qui y vivent. Le déploiement de la MRC Les Jardins-de-Napierville et de ses onze municipalités ainsi que l'occupation de ce territoire sont donc exposés dans la présente partie de ce document. Ceci permettra une meilleure visualisation des enjeux présentés dans les parties subséquentes.

Situation territoriale de la MRC

- Il s'agit d'une des cinq MRC qui composent la région de La Vallée-du-Haut-Saint-Laurent avec :
  - Vaudreuil-Soulanges;
  - Roussillon;
  - Beauharnois-Salaberry;
  - Le Haut-Saint-Laurent.

- C'est aussi l'une des huit MRC périphériques de la région de la Montérégie (hors de la Communauté métropolitaine de Montréal);
- Deux de ces huit MRC sont ses voisines immédiates, soit Le Haut-Saint-Laurent et Le Haut-Richelieu, alors que quatre autres sont plus à l'est, soit Brome-Missisquoi, La Haute-Yamaska, Acton, Les Maskoutains et Pierre-De Saurel.

La comparaison avec d'autres MRC

- Si l'on compare la MRC Les Jardins-de-Napierville avec ses semblables, c'est-à-dire avec les autres MRC périphériques de la région de la Montérégie à vocation plus rurales, les constats suivants se dégagent :

  - ✓ Globalement, la MRC des Jardins-de-Napierville se situe au milieu du groupe;
  - ✓ Elle est au quatrième rang des MRC périphériques **sur le plan de l'économie** après Le Haut-Richelieu, La Haute-Yamaska et Les Maskoutains;
  - ✓ C'est l'une des quatre MRC parmi les plus défavorisées **au point de vue social** avec Le Haut-Saint-Laurent, Acton et Pierre-De Saurel.

Territoire - MRC Les Jardins-de-Napierville

Code	Agglomération ou municipalité régionale de comté	Population (2010)	Superficie km2
480	Acton	15 402	574.00
700	Beauharnois-Salaberry	62 212	468.34
460	Brome-Missisquoi	53 847	1 660.04
470	La Haute-Yamaska	82 792	643.75
570	La Vallée-du-Richelieu	114 236	579.18
590	Lajemmerais	72 837	346.53
560	Le Haut-Richelieu	113 855	932.00
690	Le Haut-Saint-Laurent	21 657	1 170.20
680	Les Jardins-de-Napierville	25 603	796.96
540	Les Maskoutains	83 092	1 310.54
582	Longueuil (Agglomération)	396 740	273.92
530	Pierre-De Saurel	50 515	593.63
670	Roussillon	158 999	371.50
550	Rouville	33 665	485.00
710	Vaudreuil-Soulanges	133 886	855.73
Hors MRC (autochtones)		12 905	53.01
		1 432 243	**11 114.33**

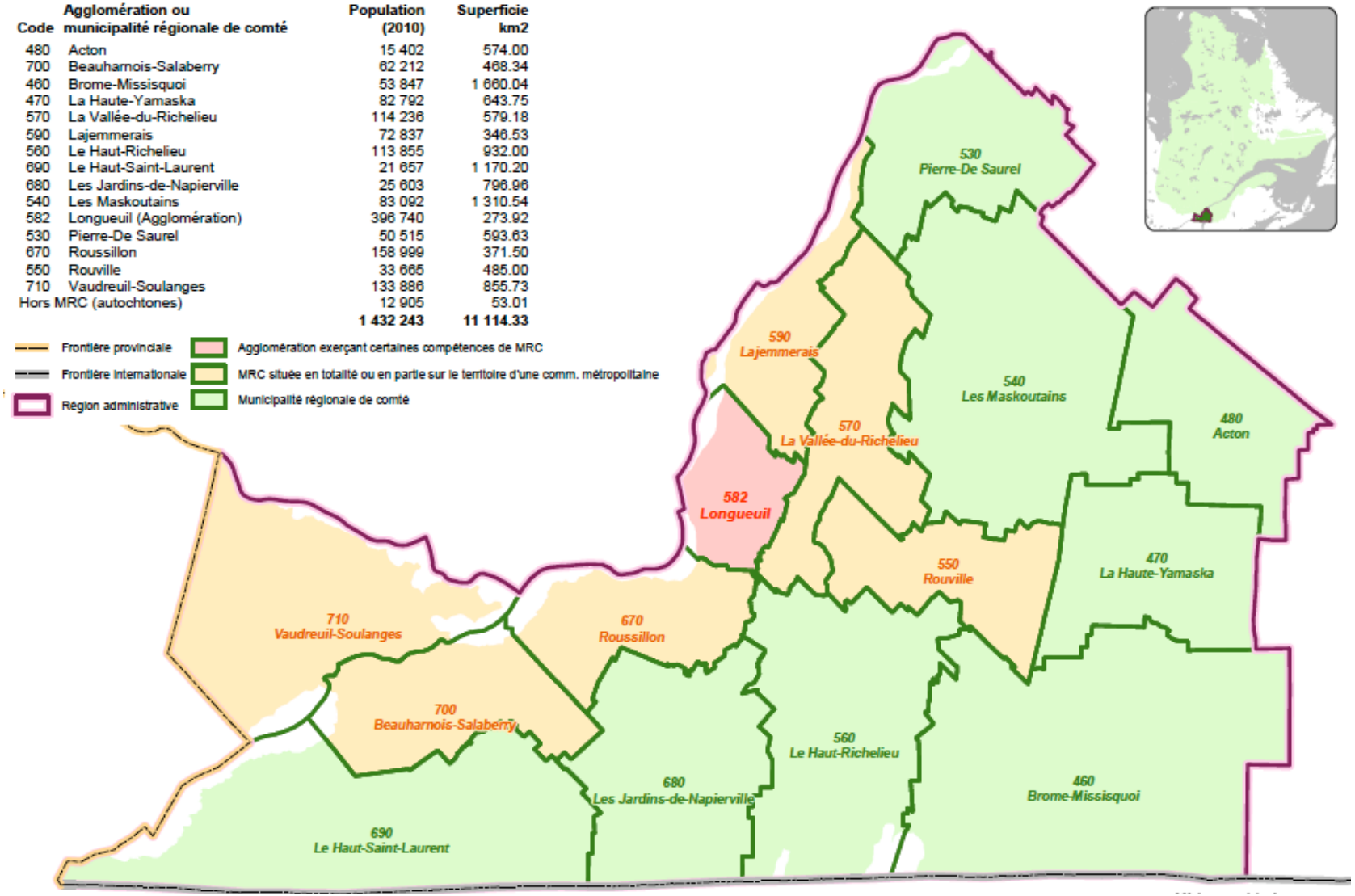

Quelques données géodémographiques à retenir :

- Il s'agit d'un territoire situé dans la région de La Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. En fait, c'est le troisième territoire (sur cinq) en termes de superficie, et le quatrième territoire (sur cinq) en termes de population.
- Il a une superficie de 803,31 km^2 et une densité de 30 habitants au km^2, ce qui représente 21,8 % de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.
- Les Jardins-de-Napierville est une MRC frontalière avec les États-Unis (État de New York). Il y a un poste frontière à Saint-Bernard-de-Lacolle et un autre à Hemmingford (canton).
- La population était de 24 111 habitants au recensement de 2006, et les chiffres pour 2010 sont de 25 603 habitants. En termes de population, ceci représente 6,4 % de la région de La Vallée du Haut-Saint-Laurent en 2006, et 7,3 % en 2010.
- Le territoire est zoné agricole à 97 %, ce qui fait que l'agriculture est la vocation principale de la MRC.
- Il y a onze municipalités, dont dix sont essentiellement rurales. Ce sont :

1) Saint-Bernard-de-Lacolle;
2) Saint-Cyprien-de-Napierville;
3) Saint-Édouard;
4) Sainte-Clotilde;
5) Hemmingford (village);
6) Hemmingford (canton);
7) Saint-Jacques-le-Mineur;
8) Saint-Michel;
9) Saint-Patrice-de-Sherrington;
10) Napierville;
11) Une ville principale (la plus urbanisée), soit Saint-Rémi, la capitale économique de la MRC.

Trois territoires comptent plus de 2 000 habitants, soit **Saint-Rémi, Napierville** et **Saint-Michel.**

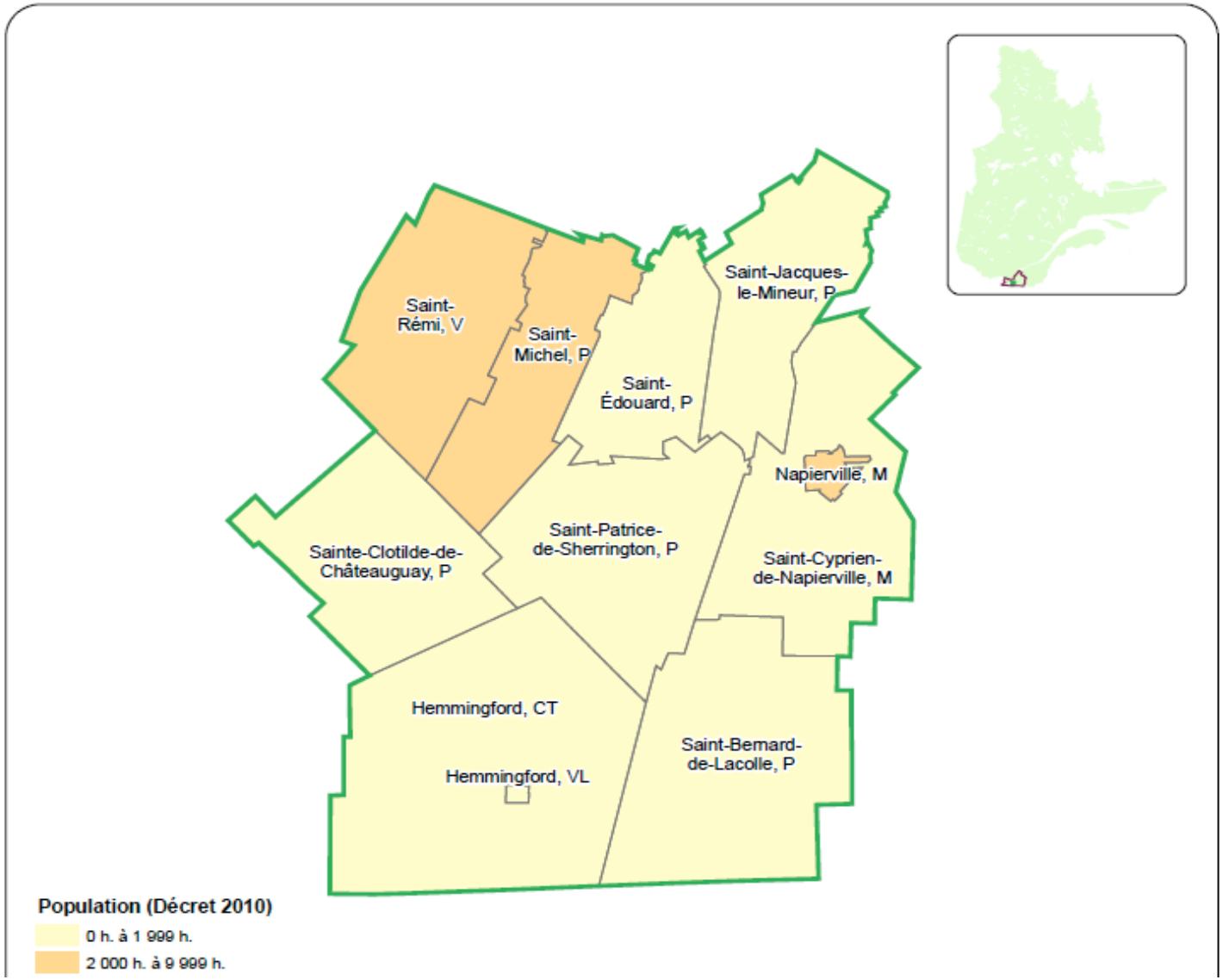

La population

Faits saillants de la situation démographique de 2006 :

- On observe une reprise modérée de la croissance démographique, soit 5,7 % entre 2001 et 2006, ainsi qu'une progression soutenue entre 2006 et 2010, soit 6,2 %;
- La croissance est de loin supérieure à celles de quatre des sept autres MRC périphériques, qui se situent entre - 0,3 % (Pierre-De Saurel) et + 2,3 % (Les Maskoutains) pour la période allant de 2001 à 2006;
- La MRC Les Jardins-de-Napierville se situe dans une classe à part avec les MRC Le Haut-Richelieu (8,1 %) et La Haute-Yamaska (7,9 %);
- La MRC est jeune, c'est-à-dire que 18 % de ses habitants ont moins de 15 ans, alors que 13 % ont 65 ans et plus.

Croissance soutenue de la population de la MRC depuis 2001

Population	Femmes 2006	Hommes 2006	Total 2006	Total 2010	Variation 2001/06	Variation 2006/10
Saint-Bernard-de-Lacolle	735	805	1 540	1 522	2,5 %	- 1,2 %
Hemmingford (village)	395	360	755	767	4,6 %	1,6 %
Hemmingford (canton)	865	900	1 765	1 792	3,5 %	1,5 %
Sainte-Clotilde	715	890	1 605	1 640	3,2 %	2,2 %
Sherrington	895	1 015	1 910	1 941	- 0,2 %	1,6 %
Napierville	1 750	1 600	3 350	3 701	9,1 %	10,5 %
Saint-Cyprien-de-Napierville	740	825	1 565	1 724	19,7 %	10,2 %
Saint-Jacques-le-Mineur	790	835	1 625	1 646	3,5 %	1,1 %
Saint-Édouard	595	620	1 215	1 294	1,4 %	6,5 %
Saint-Michel	1 280	1 355	2 635	2 846	4,1 %	8,0 %
Saint-Rémi	3 040	3 095	6 135	6 730	7,0 %	9,7 %
Les Jardins-de-Napierville	11 810	12 300	24 110	25 603	5,7 %	6,2 %

Source : Recensement de 2006, Statistique Canada.

Les femmes représentent 49 % de la population de la MRC.

- Il y a plus d'hommes que de femmes dans la MRC, et ce, à tous les niveaux d'âge.
- Il y a une exception : la tranche d'âge des 75 ans et plus, où les femmes sont plus nombreuses (55 %).
- Pour l'ensemble du Québec, la proportion est inverse, soit 51 % de femmes.

Groupe d'âge	Femmes (% pop)		Hommes (% pop)		F - H
Total (24 111 habitants)	11 810	49,0 %	12 300	51,0 %	- 2,0 %
0 à 14 ans	2 350	9,7 %	3 425	14,2 %	- 4,5 %
15 à 34 ans	2 795	11,6 %	3 025	12,5 %	- 0,9 %
35 à 64 ans	5 140	21,3 %	5 480	22,7 %	- 1,4 %
65 à 74 ans	850	3,5 %	920	3,8 %	- 0,3 %
75 ans et plus	675	2,8 %	550	2,3 %	+ 0.5 %

Source : Recensement de 2006, Statistique Canada.

Les femmes (35-64 ans) plus nombreuses dans deux villes.

Population 15 ans et +	15-34 ans		35-64 ans	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Saint-Bernard-de-Lacolle	13 %	13 %	29 %	31 %
Hemmingford (village)	14 %	14 %	26 %	20 %
Hemmingford (canton)	9 %	13 %	29 %	29 %
Sainte-Clotilde	13 %	17 %	27 %	32 %
Sherrington	17 %	17 %	23 %	27 %
Napierville	15 %	17 %	26 %	24 %
Saint-Cyprien-de-Napierville	15 %	15 %	30 %	30 %
Saint-Jacques-le-Mineur	11 %	13 %	30 %	31 %
Saint-Édouard	16 %	18 %	24 %	27 %
Saint-Michel	18 %	14 %	26 %	31 %
Saint-Rémi	15 %	17 %	25 %	28 %
Les Jardins-de-Napierville	**14 %**	**16%**	**26 %**	**28 %**

Source : Recensement de 2006, Statistique Canada.

Statut légal

Dans la MRC des-Jardins-de-Napierville, les personnes mariées sont en minorité, ce qui représente 40 % de la population.

État matrimonial (%) (15 ans et plus)	Célibataires (jamais marié)	Mariés (légalement)	Séparés/ divorcés	Veuf/ Veuves	Union libre
Saint-Bernard-de-Lacolle	41 %	39 %	14 %	6 %	26,6 %
Hemmingford (village)	34 %	41 %	16 %	9 %	15,4 %
Hemmingford (canton)	34 %	45 %	14 %	7 %	19,9 %
Sainte-Clotilde	42 %	43 %	10 %	6 %	23,1 %
Sherrington	41 %	44 %	10 %	5 %	19,5 %
Napierville	43 %	38 %	9 %	9 %	21,2 %
Saint-Cyprien-de-Napierville	41 %	43 %	12 %	4 %	25,0 %
Saint-Jacques-le-Mineur	64 %	26 %	7 %	2 %	27,3 %
Saint-Édouard	44 %	39 %	10 %	6 %	25,1 %
Saint-Michel	45 %	44 %	2 %	9 %	23,6 %
Saint-Rémi	43 %	38 %	11 %	8 %	22,5 %
Les Jardins-de-Napierville	**42 %**	**40 %**	**11 %**	**7 %**	**22,6%**

Source : Recensement de 2006, Statistique Canada.

Famille

Dans la MRC, 13 % des familles sont monoparentales. De plus, le mariage demeure majoritaire pour les couples avec enfants.

Situation des familles (%)	Marié	Union libre	Mono - Femmes	Mono - hommes
Saint-Bernard-de-Lacolle	56 %	36 %	9 %	0 %
Hemmingford (village)	60 %	24 %	17 %	5 %
Hemmingford (canton)	62 %	30 %	6 %	3 %
Sainte-Clotilde	57 %	32 %	7 %	4 %
Sherrington	61 %	21 %	13 %	6 %
Napierville	54 %	30 %	14 %	2 %
Saint-Cyprien-de-Napierville	57 %	35 %	2 %	5 %
Saint-Jacques-le-Mineur	51 %	42 %	7 %	2 %
Saint-Édouard	55 %	29 %	10 %	4 %
Saint-Michel	53 %	35 %	6 %	6 %
Saint-Rémi	53 %	33 %	10 %	4 %
Les Jardins-de-Napierville	55 %	32 %	9 %	4 %

Source : Recensement de 2006, Statistique Canada.

Langue maternelle

Le français est la langue maternelle pour 90 % des habitants de la MRC.

Langue maternelle (%)	Français	Anglais	Autres
Saint-Bernard-de-Lacolle	88 %	7 %	5 %
Hemmingford (village)	52 %	43 %	5 %
Hemmingford (canton)	49 %	42 %	8 %
Sainte-Clotilde	92 %	2 %	6 %
Sherrington	89 %	2 %	9 %
Napierville	97 %	3 %	1 %
Saint-Cyprien-de-Napierville	97 %	2 %	1 %
Saint-Jacques-le-Mineur	91 %	3 %	6 %
Saint-Édouard	98 %	1 %	2 %
Saint-Michel	98 %	1 %	1 %
Saint-Rémi	96 %	1 %	2 %
Les Jardins-de-Napierville	90 %	6 %	4 %

Source : Recensement de 2006, Statistique Canada.

Les faits saillants de la situation économique en 2006

- Une proportion importante de travailleurs œuvrent dans les secteurs primaires et de la construction, comme c'est le cas dans la plupart des MRC périphériques.
- La croissance est davantage liée à l'activité économique locale : deux résidants sur trois (6 610 sur 9995) travaillent dans la MRC.
- La MRC affiche des taux d'activité (68,4 %) et d'emploi (65,1 %) similaires à ceux des MRC de la périphérie.
- Toutefois, ces taux sont légèrement supérieurs à ceux des MRC La Haute-Yamaska, Le Haut-Richelieu et Les Maskoutains.

Indice de développement socioéconomique

Aucune municipalité de la MRC n'est dévitalisée (indice -5).

Municipalités	1996	2001	2006	Évolution 2001/2006
Saint-Bernard-de-Lacolle	- 1,15	-2.25	2,21	Amélioration marquée
Hemmingford VL	0,25	1,92	- 0,26	Recul marqué
Hemmingford CT	1,76	3,38	2,43	Recul
Sainte-Clotilde	- 2,16	- 0,22	- 2,05	Recul marqué
Sherrington	1,17	1,77	1,68	Stabilité
Napierville	2,56	2,64	2,71	Stabilité
Saint-Cyprien-de-Napierville	6,44	6,37	7,70	Amélioration
Saint-Jacques-le-Mineur	5,36	5,40	3,22	Recul marqué
Saint-Édouard	4,71	2,26	2,35	Stabilité
Saint-Michel	6,12	5,36	4,52	Recul
Saint-Rémi	2,49	2,89	3,39	Amélioration

Source : Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Indice de défavorisation

La moitié des écoles primaires se situe dans le tiers le plus défavorisé.

École	Niveau	2008-2009		2009-2010	
		Indice	Décile	Indice	Décile
Sainte-Clotilde	Primaire	21,71	9	21,60	9
Saint-Patrice (Sherrington)	Primaire	21,61	9	21,46	9
Saint-Édouard	Primaire	18,42	9	18,63	9
Saint-Jacques	Primaire	17,01	8	17,20	8
Saint-Viateur (Saint-Rémi)	Primaire	17,06	8	16,84	8
Clotilde-Raymond (Saint-Rémi)	Primaire	17,06	8	16,84	8
Saint-Michel-Archange	Primaire	13,74	7	13,77	7
Daigneau (Napierville)	Primaire	13,0	6	12,88	7
Hemmingford	Primaire	12,64	6	12,62	6
Saint-Romain (Hemmingford)	Primaire	12,64	6	11,98	6
Saint-Bernard	Primaire	11,64	6	11,03	5

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de la recherche, des statistiques et de l'information, compilation spéciale 2009-2010.

Les deux écoles secondaires sont dans le tiers le plus défavorisé.

École	Niveau	2008-2009		2009-2010	
		Indice	Décile	Indice	Décile
Pierre-Bédard (Saint-Rémi)	Secondaire	15,43	8	15,43	8
Louis-Cyr (Napierville)	Secondaire	14,70	7	14,80	8

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de la recherche, des statistiques et de l'information, compilation spéciale 2009 -2010.

Des taux de sortie sans diplôme atteignent 20 %.

École	Niveau	Taux de retard à l'entrée		Sortie sans diplôme	
		2004/2005	2006/2007	2004/2005	2006/2007
Pierre-Bédard (Saint-Rémi)	Secondaire	15,9 %	16,8 %	14,7 %	20,4 %
Louis-Cyr (Napierville)	Secondaire	14,7 %	15,7 %	23,5 %	20,4 %

Source : Réussite Montérégie, Statistiques sur la persévérance et la réussite scolaire en Montérégie, édition 2008.

Quelques éléments distinctifs des onze municipalités

Hemmingford (canton)

- Le canton de Hemmingford ceinture le village de Hemmingford.
- La population totalise 1 763 résidants (7,3 % de la MRC).
- Les habitants sont majoritairement anglophones (51 % parlent l'anglais à la maison).
- Presque les deux tiers des habitants sont bilingues (63,3 %).
- 8 % des familles (soit 45) sont monoparentales (taux parmi les plus bas de la MRC).
- Quelque 89 % des logements sont possédés alors que 11 % sont loués (taux le plus bas, soit 85 sur 750 logements).
- Il y a des atouts touristiques reconnus, et on emploie plus de 50 % de la population dans ce secteur (notamment, au Parc Safari).
- Le secteur agrotouristique est en développement (notamment, la pomiculture).
- Il n'y a pas d'école primaire; pour cela, la population est desservie par le village de Hemmingford.

Hemmingford (village)

- Le village de Hemmingford regroupe la majeure partie des services des deux entités nommées Hemmingford.
- Il abrite une population de 757 résidants (3,1 % de la MRC).
- Les résidants sont majoritairement anglophones (55 % parlent l'anglais à la maison).
- Presque les trois quarts des habitants sont bilingues (72,2 %).
- 19 % des familles (soit 210) sont monoparentales (taux le plus élevé de la MRC).
- 57 % des logements sont possédés alors que 42 % sont loués (taux le plus élevé, soit 140 sur 335 logements).
- Il y a une école primaire francophone, soit Saint-Romain (commissions scolaire des Grandes-Seigneuries).
- Il y a aussi une école primaire anglophone, soit Hemmingford (commission scolaire New Frontiers).

Napierville

- Napierville est le centre administratif régional et le deuxième pôle économique de la MRC.
- Le centre local de développement (CLD) y a son siège social.
- Il y a un parc industriel.
- La population de 3 352 résidants (14 % de la MRC) est en croissance.
- La population est majoritairement francophone (97 % parlent français à la maison, soit 3 240 habitants).
- 16 % des familles (soit 150) sont monoparentales; il s'agit du troisième plus haut pourcentage de la MRC.
- 67 % des logements sont possédés alors que 33 % sont loués; il s'agit du deuxième plus haut ratio en nombre, soit 425 sur 1 295.
- Il y a un point de service du CLSC Jardins-du-Québec.
- Le bureau de la Sûreté du Québec y est présent.
- Il y a une école primaire (Daigneau) et une école secondaire (Louis-Cyr); toutes deux font partie de la commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

Saint-Bernard-de-Lacolle

- C'est le plus important poste douanier au Québec, et le deuxième au Canada.
- La population se chiffre à 1 537 résidants (6,4 % de la MRC).
- La population est majoritairement francophone (88 % parlent français à la maison).
- Presque la moitié de la population est bilingue (46,6 %).
- 9 % des familles (soit 40) sont monoparentales (parmi les plus bas taux de la MRC).

- 88 % des logements sont possédés et 12 % sont loués; il s'agit du deuxième plus bas ratio en nombre, soit 70 sur 585.
- Il y a un parc régional, écologique et récréatif.
- Il y a une école primaire, soit Saint-Bernard (commission scolaires des Grandes-Seigneuries).

Saint-Cyprien-de-Napierville

- Saint-Cyprien-de-Napierville ceinture Napierville (à l'est de l'autoroute 15).
- Le territoire est zoné agricole à 97 % (culture céréalière, culture maraîchère et élevage).
- Il abrite une population de 1 570 résidants (6,5 % de la MRC).
- La population est entièrement francophone (99 % parlent français à la maison, soit 1 555 habitants).
- 6 % des familles (soit 30) sont monoparentales (le plus bas taux de la MRC).
- 90 % des logements sont possédés et 10 % sont loués (le plus bas en nombre, soit 55 sur 575 logements).
- On note la présence de deux vignobles, d'une piste d'accélération, d'un club de golf et d'un centre équestre.
- Il n'y a pas d'école primaire dans la municipalité; la population est desservie par l'école Daigneau située à Napierville.

Saint-Édouard

- L'économie de Saint-Édouard est fondée sur l'agriculture (notamment, la culture de la pomme de terre).
- L'industrie laitière et l'élevage de volaille (commercialisation) sont deux des activités importantes.
- La population est de 1 212 résidants (5,0 %).
- 14 % des familles sont monoparentales (taux plus élevé que la moyenne).
- 82 % des logements sont possédés alors que 18 % sont loués; il s'agit du quatrième taux le plus élevé, avec 80 logements.
- Il y a une école primaire, soit l'école Saint-Édouard (commission scolaire des Grandes-Seigneuries.
- On note la présence d'un centre communautaire.

Saint-Jacques-le-Mineur

- Il s'agit d'une municipalité rurale (grandes cultures : graminées, maïs). On note donc la présence d'entreprises agricoles.
- Il y a de l'extraction de roches et de matériaux granulaires (gravier, sable, etc.).
- La population compte 1 628 résidants (6,8 % de la MRC).
- La population est presque entièrement francophone (92 % des gens parlent français à la maison).
- 8 % des familles (soit 40) sont monoparentales (parmi les plus bas taux de la MRC).

- 89 % des logements sont possédés alors que 11 % sont loués (le plus bas en nombre, soit 70 sur 550 logements).
- Il y a une école primaire francophone, soit Saint-Jacques (commission scolaire des Hautes-Rivières).
- C'est la seule municipalité non incluse dans la commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

Saint-Michel

- C'est le siège administratif de la MRC.
- L'activité agroalimentaire concerne principalement les fermes maraîchères (culture biologique) et la culture en serre (plantes ornementales).
- Il s'agit de la plus importante municipalité de paroisse (troisième en population).
- La population totalise 2 637 résidants (10,9 % de la MRC).
- 12 % des familles sont monoparentales.
- 83 % des logements sont possédés alors que 17 % sont loués; il s'agit du quatrième parc locatif en nombre, avec 165 logements).
- Il y a une école primaire, soit Saint-Michel-Archange (commission scolaires des Grandes-Seigneuries).
- On note la présence d'un centre communautaire.

Sainte-Clotilde

- L'économie de Sainte-Clotilde est fondée sur la culture maraîchère (ferme expérimentale).
- Il y a présence de richesses naturelles non exploitées (silice et forêt).
- La population totalise 1 608 résidants (6,7 % de la MRC).
- 12 % des familles sont monoparentales.
- 70 % des logements sont possédés alors que 30 % loués; il s'agit du troisième taux le plus élevé avec 170 logements.
- On note la présence d'une résidence pour personnes âgées.
- Il y a une école primaire, soit Sainte-Clotilde (commission scolaire des Grandes-Seigneuries).
- Un centre communautaire y est actif.

Saint-Rémi

- Il s'agit du premier pôle économique de la MRC (production maraîchère).
- Un des parcs industriel est en pleine expansion.
- Le centre local d'emploi (CLE) est présent.
- La chambre de commerce dessert les entreprises de Saint-Rémi, de Napierville et e Hemmingford.

- Il y a un Carrefour jeunesse emploi
- La plupart des organismes communautaires ont pignon sur rue à Saint-Rémi
- La population de 6 166 résidants (26 % de la MRC) en forte croissance (7 %).
- La population est majoritairement francophone (96 % des gens parlent français à la maison).
- Seul le quart de la population est bilingue (26 %), alors qu'il y une majorité d'unilingues francophones (72 %).
- 68 % des logements sont possédés (les gens en sont propriétaires), et la valeur moyenne est de 171 533 $.
- On observe le plus grand nombre de logements loués (740 sur 2 330 logements), soit 32 %.
- 14 % des familles (soit 240) sont monoparentales (avec un parent sexe féminin dans 70 % des cas).
- Il y a une forte concentration de personnes de 65 ans et plus (29 %).
- Il y a sur ce territoire cinq résidences pour les aînés, dont le Domaine Saint-Rémi qui débute sa deuxième phase en 2011.
- Sont présents un CLSC et un centre d'hébergement (soins de longue durée).
- On assiste à l'arrivée de jeunes familles.
- La radio communautaire (CHOC-FM) y a pignon sur rue.
- De nombreux commerces et entreprises de services desservent la population.
- Le centre sportif régional Les Jardins du Québec y est installé.
- Il y a deux écoles primaires, soit Saint-Viateur (premier et deuxième cycles) et Clotilde-Raymond (troisième cycle).
- Il y a aussi une école secondaire, soit Pierre-Bédard (commission scolaire des Grandes-Seigneuries).

Sherrington

- Il s'agit d'une municipalité typiquement agricole (cultures maraîchères).
- On note une activité importante de la production en serre à grande échelle (plantes ornementales, semis).
- Le plus important producteur de violettes africaines au Québec est implanté sur ce territoire.
- La société coopérative agricole de Sherrington y est active.
- La population totalise 1 911 résidants (8 % de la MRC), et compte le seul recul démographique observé dans la MRC.
- Les habitants sont majoritairement francophones (93 % parlent français à la maison).
- 18 % des familles (soit 95) sont monoparentales; il s'agit du deuxième plus haut taux de la MRC.
- 88 % des logements sont possédés, alors que 12 % sont loués (parmi les plus bas taux, avec 85 sur 615 logements).
- Il y a une école primaire francophone, soit Sherrington (commission scolaire des Grandes-Seigneuries).

| POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL |

Partie I

Portrait de situation

Diagnostic par enjeu

À l'issue de la consultation sur le terrain menée auprès des intervenants et des citoyens de la MRC des Jardins-de-Napierville, dix principaux enjeux touchant le développement social ont été mis en évidence :

1) Vieillissement de la population;
2) Détresse psychologique;
3) Situation économique précaire;
4) Développement des compétences;
5) Participation au marché du travail;
6) Sécurité alimentaire;
7) Mobilité sur le territoire;
8) Accès au logement abordable;
9) Offre adéquate en loisirs, sports et culture;
10) Soutien communautaire.

Dans les pages qui suivent, nous présentons les éléments clés qui ressortent pour chacun de ces enjeux. Cette lecture des enjeux a nourri la réflexion des membres du comité de développement territorial, ainsi que celle des personnes qui ont participé au Forum du développement social qui s'est tenu en mars 2011. Cet exercice leur a permis d'identifier par la suite des priorités stratégiques à mettre en œuvre pour maîtriser chacun de ces enjeux.

Enjeu 1 : Vieillissement de la population

En bref

- 42 % de la population est âgée de 45 ans et plus, une croissance de 17 %.
- 12 % de la population est âgée de 65 ans et plus, une croissance de 14 %.
- On observe une décroissance du groupe 0 à 29 ans ainsi que de celui des 44 ans et moins, soit une baisse de 1 %.
- On assiste à un exode des jeunes, les raisons évoquées étant la poursuite des études et le peu d'emplois dans leur domaine.
- La MRC souffre d'une perte de dynamisme local.
- Il s'agit, malgré tout, d'une MRC qui est jeune.
- L'âge médian se situe à 40,3 ans (38,1 ans en 2001) contre 40,2 ans en Montérégie. Ceci en fait la quatrième plus jeune région du Québec.

12 % de la population de la MRC est âgée de 65 ans et plus.

Personnes de 65 ans +	F (n)	H (n)	Total (n)	% Pop. totale
Saint-Bernard-de-Lacolle	75	100	175	11 %
Hemmingford (village)	90	80	170	22 %
Hemmingford (canton)	145	150	295	17 %
Sainte-Clotilde	45	100	145	9 %
Sherrington	130	125	255	13 %
Napierville	290	185	475	14%
Saint-Cyprien-de-Napierville	35	80	115	7 %
Saint-Jacques-le-Mineur	80	105	185	11 %
Saint-Édouard	95	50	145	12 %
Saint-Michel	105	135	240	9 %
Saint-Rémi	430	355	785	13 %
Les Jardins-de-Napierville	1 525	1 470	2 995	12 %

Source : Recensement de 2006, Statistique Canada.

Les femmes de 75 ans et plus sont minoritaires dans quatre villes.

Population 65 ans et +	65 à 74 ans		75 ans et plus	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Saint-Bernard-de-Lacolle	5 %	5 %	2 %	3 %
Hemmingford (village)	6 %	6 %	8 %	7 %
Hemmingford (canton)	6 %	7 %	4 %	3 %
Sainte-Clotilde	1 %	4 %	2 %	4 %
Sherrington	4 %	6 %	5 %	2 %
Napierville	5 %	4 %	6 %	3 %
Saint-Cyprien-de-Napierville	2 %	5 %	1 %	1 %
Saint-Jacques-le-Mineur	4 %	6 %	2 %	3 %
Saint-Édouard	5 %	3 %	5 %	2 %
Saint-Michel	4 %	3 %	1 %	3 %
Saint-Rémi	5 %	5 %	4 %	3 %
Les Jardins-de-Napierville	4,4 %	4,7 %	3,5 %	2,8 %

Source : Recensement de 2006, Statistique Canada.

L'âge médian : six municipalités sur onze se trouvent sous la médiane

Âge Médian de la pop. totale	Total	Femmes	Hommes
Saint-Bernard-de-Lacolle	43,0	43,0	43,1
Hemmingford (village)	42,2	43,6	41,1
Hemmingford (canton)	46,5	46,2	46,5
Sainte-Clotilde	38,1	39,0	37,5
Sherrington	38,8	39,0	38,6
Napierville	38,8	39,0	36,6
Saint-Cyprien-de-Napierville	38,6	39,0	38,2
Saint-Jacques-le-Mineur	39,7	40,0	39,4
Saint-Édouard	40,1	39,8	40,3
Saint-Michel	37,6	37,6	37,5
Saint-Rémi	41,2	42,0	40,3
Les Jardins-de-Napierville	40,3	40,7	39,9
Montérégie	40,2	41,6	39,8

Source : Recensement de 2006, Statistique Canada.

Des différences à noter dans les diverses municipalités

Saint-Clotilde

- La croissance démographique est stable depuis 2006, avec 1 640 habitants en 2010 (Institut de la statistique du Québec (ISQ)).
- 8 % des gens ont plus de 65 ans; il s'agit du deuxième plus bas taux de la MRC.

Saint-Michel

- Il y a une croissance de 8 % de la population depuis 2006; on compte 2 846 habitants en 2010 (ISQ).
- 10 % des gens ont plus de 65 ans; il s'agit du troisième plus bas pourcentage de la MRC.

Saint-Édouard

- 10 % des gens ont plus de 65 ans il s'agit du troisième plus bas pourcentage de la MRC.
- Il y a légère augmentation de la population depuis 2006; on a atteint 1 294 habitants en 2010 (ISQ).

Sherrington

- Le niveau de la population s'est maintenu en 2010, avec 1 941 résidants (ISQ).
- Il s'agit d'un territoire jeune : 20 % des gens ont moins de15 ans (deuxième plus fort taux), alors que 11 % ont plus de 65 ans.

Hemmingford (village et canton)

- La population demeure relativement stable depuis 2006.
- Il s'agit des deux seuls endroits où le nombre de personnes âgées surpasse le nombre des moins de 15 ans.

Saint-Bernard-de-Lacolle

- On observe une stabilité démographique depuis 2006; la population des moins de 15 ans et des plus de 65 ans est d'environ 16 %.

Saint-Rémi

- Il y a eu reprise de la croissance démographique après 15 ans de stagnation.
- La population de cette ville vieillit plus rapidement que celle de la MRC, car contrairement à cette dernière, le groupe des 44 ans et moins y augmente peu (31 habitants), alors que le groupe des 45 ans et plus y augmente 12 fois plus vite (375 habitants).

Saint-Jacques-le-Mineur

- Il s'agit d'un territoire jeune, car 21 % des résidants ont moins de 15 ans (le plus fort taux), et seulement 10 % ont 65 ans et plus.
- On assiste à une stabilité de la population depuis 2006; on compte1 646 résidants en 2010 (ISQ).

Saint-Cyprien-de-Napierville

- La croissance démographique s'est poursuivie depuis 2006. On a atteint 1724 habitants en 2010 (ISQ).
- C'est un territoire jeune : 5 % des gens ont plus de 65 ans (le plus bas taux), et 21 % ont moins de15 ans.

Napierville

- La croissance s'est poursuivie depuis 2006; on compte 3 701 habitants en 2010 (ISQ).
- La municipalité demeure un territoire jeune : 14 % des résidants ont plus de 65 ans (le troisième plus haut taux), alors que 19 % ont moins de15 ans (parmi les plus hauts taux).

Ce que les citoyens en ont dit lors de la consultation

- Le développement immobilier a attiré de jeunes familles à Saint-Édouard.
- Les jeunes familles nouvellement établies provoquent une croissance de la population à Saint-Rémi.
- Saint-Rémi travaille à l'élaboration d'une politique pour les aînés dans le cadre de la reconnaissance Municipalité amie des aînés (MADA).
- Le coût accessible des maisons attire de plus en plus de jeunes familles à Saint-Jacques-le-Mineur.
- D'autres municipalités, comme Napierville, sont préoccupées par les écoles qui sont à pleine capacité, alors qu'on s'attend à une augmentation de la demande dans les cinq prochaines années. On s'inquiète donc du fait que les enfants doivent fréquenter une école plus éloignée.
- Le taux d'immigration augmente et vient rajeunir la population; on assiste également à une hausse de l'adoption d'enfants étrangers.
- À Hemmingford (village et canton) ainsi qu'à Saint-Bernard-de-Lacolle, on constate un problème d'exode des jeunes; la raison invoquée est qu'ils ne trouvent pas d'emploi.

Enjeu 2 : Détresse psychologique

En bref

- Il y a une forte préoccupation pour les suicides.
- On constate la détresse des agriculteurs.
- Des jeunes familles sont aux prises avec des éléments multiproblématiques (enfants en difficulté, problèmes psychologiques).
- On déplore l'isolement chez des personnes démunies et notamment chez les aînés.

Solitude plus grande chez les femmes de 65 ans et plus

- Plus de la moitié des femmes de 75 ans et plus (53 %) vivent seules.
- Plus d'hommes que de femmes vivent seuls entre 35 et 64 ans.

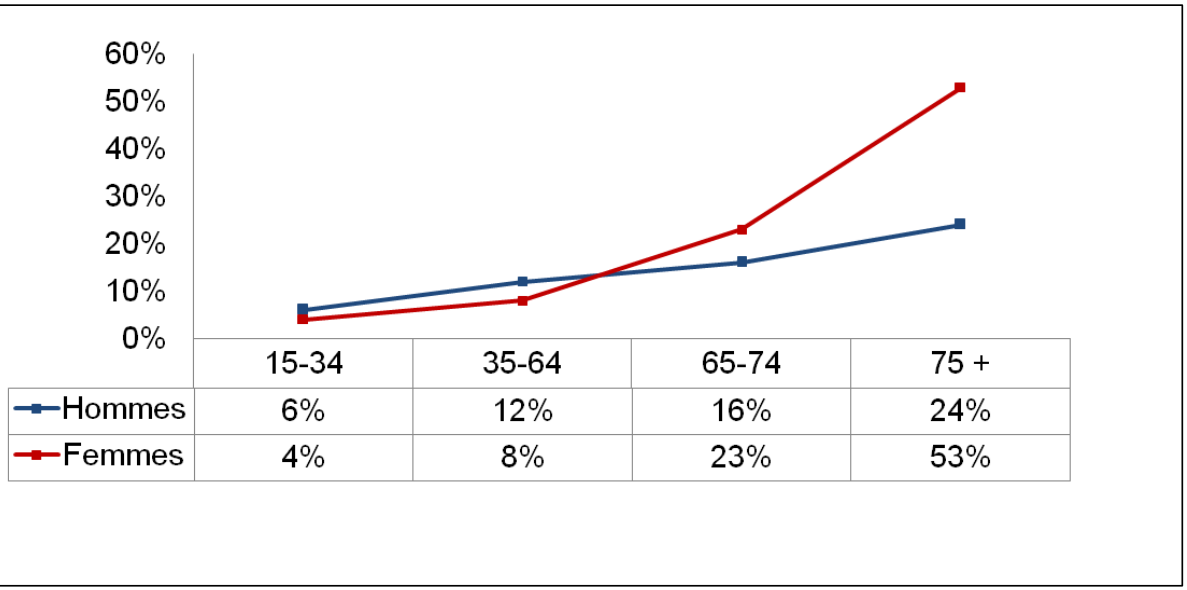

	15-34	35-64	65-74	75 +
Hommes	6%	12%	16%	24%
Femmes	4%	8%	23%	53%

La solitude frappe plus fortement les femmes après 65 ans

Nombre vivant seul	65 à 74 ans		75 ans et plus	
	F (n)	H (n)	F (n)	H (n)
Saint-Bernard-de-Lacolle	15	20	10	15
Hemmingford (village)	10	15	35	20
Hemmingford (canton)	20	30	25	0
Sainte-Clotilde	0	0	0	0
Sherrington	10	10	25	20
Napierville	25	15	45	20
Saint-Cyprien-de-Napierville	10	0	10	10
Saint-Jacques-le-Mineur	0	10	10	0
Saint-Édouard	25	10	30	10
Saint-Michel	30	0	0	10
Saint-Rémi	35	35	100	30
Les Jardins-de-Napierville	180	145	290	135

Source : Recensement de 2006, Statistique Canada.

Deux préoccupations : la détresse psychologique et les problèmes de santé mentale

La détresse psychologique, un facteur alarmant chez les agriculteurs

- 73,5 % des personnes sont régulièrement stressées, et souvent à cause d'une situation financière fragile.
- 50,9 % des gens vivent une détresse psychologique grave (un taux deux à trois fois plus élevé que celui qu'on retrouve dans la population québécoise, soit 20,1 %).
- 5,7 % des individus ont pensé sérieusement au suicide (ce taux atteint 3,9 % dans la population québécoise).
- Plus de 10 % des producteurs avouent éprouver des problèmes liés à l'alcool.

Source : Centre de recherche et d'intervention sur le suicide et l'euthanasie (CRISE) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

La pointe de l'iceberg : la santé mentale

- Il existe peu de données sur la santé mentale, mais de façon générale en Montérégie, 10 % de la population, soit 2 400 habitants dans la MRC, connaissent chaque année :
  - un épisode de dépression (1 200 habitants);
  - un problème de dépendance à l'alcool (500 habitants) (17e sur 19 CLSC) ;
  - d'autres troubles mentaux ou de dépendance (700 habitants) ;
  - Le Campagnol est la seule ressource en santé mentale desservant la MRC et qui est établi à Saint-Rémi;

Ce que les citoyens en ont dit lors de la consultation

- On déplore l'isolement des personnes aînées.
- À Sainte-Clotilde, à Saint-Michel et à Saint-Édouard, il y a de plus en plus de personnes aux prises avec l'insécurité financière et l'appauvrissement; la crise économique a aggravé la situation.
- À Sainte-Clotilde et à Saint-Édouard, on souligne des retards dans l'apprentissage scolaire, notamment dans le cas des enfants en difficulté ou présentant des problèmes de santé mentale. L'éloignement des services de santé nuit cruellement au suivi.
- Hemmingford (village et canton) ainsi que Saint-Bernard-de-Lacolle sont préoccupés par les problèmes de détresse psychologique. Dans ces municipalités, certaines personnes aînées éprouvent des craintes à l'égard des jeunes.
- En santé mentale, il ne semble pas y avoir de ressources assignées pour les jeunes et pour les aînés; l'accès au suivi psychologique est difficile et les délais sont trop longs, et il n'y a pas de continuité de service.
- De façon générale, on déplore l'absence de liens entre les jeunes et les aînés.
- À Saint-Rémi, on soulève un problème d'alcool chez les jeunes très tôt (vers 10 ans); il y a également un problème de toxicomanie.
- C'est le cas aussi dans d'autres municipalités.
- Les jeunes manquent d'encadrement et d'activités.
- Il y a un enjeu de cohabitation harmonieuse avec les travailleurs immigrants saisonniers.
- On compte sur le pôle Jardins-de-Napierville/Roussillon pour faciliter l'intégration des immigrants.

Enjeu 3 : Situation socioéconomique précaire

En bref

- 10 % des habitants sont sous le seuil de faible revenu.
- 45 % des gens sont des prestataires depuis 10 ans.
- L'indice de défavorisation est élevé dans certaines parties du territoire.
- Le revenu d'emploi moyen est de 37 656 $ (9 000 $ d'écart avec la région), et le revenu médian est de 32 897 $.
- Les personnes aînées du groupe d'âge des 55-64 ans connaissent un faible taux d'activité ou d'emploi.
- Les femmes sont particulièrement pauvres.
- C'est dans cette MRC de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent que le revenu médian des aînés est le plus bas.

Revenu inférieur pour les femmes

- Les revenus moyen et médian des femmes de la MRC des Jardins-de-Napierville sont inférieurs à ceux des hommes dans toutes les tranches d'âge.

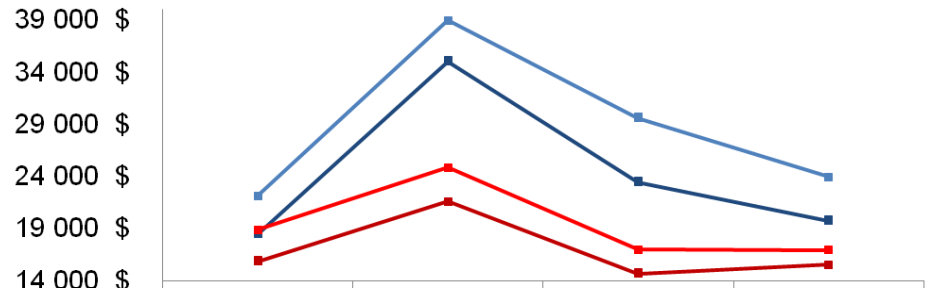

	15-34	35-64	65-74	75 +
Homme $ médian	18 486 $	35 031 $	23 447 $	19 749 $
Homme $ moyen	22 132 $	38 978 $	29 584 $	23 941 $
Femme $ médian	15 854 $	21 606 $	14 677 $	15 549 $
Femme $ moyen	18 905 $	24 879 $	17 003 $	16 962 $

Revenu médian des femmes inférieur à celui des hommes

Municipalités	Femmes ($)	Hommes ($)	Diff. F- H ($)	Diff. F – H (%)
Saint-Bernard-de-Lacolle	18 867	25 076	- 6 209	- 33 %
Hemmingford (village)	15 798	21 315	- 5 517	- 35 %
Hemmingford (canton)	16 593	24 026	- 7 433	- 45 %
Sainte-Clotilde	15 883	17 462	- 1 579	-10 %
Sherrington	17 480	25 961	- 8 481	- 49%
Napierville	18 789	30 254	- 11 465	- 61 %
Saint-Cyprien-de-Napierville	20 502	35 008	- 14 506	- 71 %
Saint-Jacques-le-Mineur	19 722	30 523	- 10 801	- 55 %
Saint-Édouard	16 895	25 909	- 9 014	- 53 %
Saint-Michel	18 462	31 566	- 13 104	- 71 %
Saint-Rémi	18 207	29 012	- 10 805	- 59 %
Les Jardins-de-Napierville	18 115	28 471	- 10 356	- 57 %

Source : Recensement de 2006, Statistique Canada.

Chute généralisée (33 %) du revenu médian à 65 ans

Revenu médian $	35-64 ans		65-74 ans	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Saint-Bernard-de-Lacolle	23 515	27 154	13 465	20 722
Hemmingford (village)	22 951	25 845	13 278	29 456
Hemmingford (canton)	16 624	36 512	18 267	18 480
Sainte-Clotilde	19 636	28 683	n.d.	15 600
Sherrington	25 509	35 832	10 982	20 520
Napierville	20 595	37 847	14 584	26 202
Saint-Cyprien-de-Napierville	23 984	41 852	9 135	18 423
Saint-Jacques-le-Mineur	21 612	35 332	10 749	25 512
Saint-Édouard	22 486	28 157	14 181	24 322
Saint-Michel	22 488	38 523	15 027	26 159
Saint-Rémi	20 365	37 318	15 121	28 741
Les Jardins-de-Napierville	21 606	35 031	14 677	23 447

Source : Recensement de 2006, Statistique Canada.

Autre baisse du revenu médian chez les hommes à 75 ans

Revenu médian $	65-74 ans		75 ans et plus	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Saint-Bernard-de-Lacolle	13 465	20 722	n.d.	17 534
Hemmingford (village)	13 278	29 456	n.d.	21 264
Hemmingford (canton)	18 267	18 480	15 585	23 485
Sainte-Clotilde	n.d.	15 600	13 162	17 456
Sherrington	10 982	20 520	18 467	18 975
Napierville	14 584	26 202	18 261	19 897
Saint-Cyprien-de-Napierville	9 135	18 423	18 183	n.d.
Saint-Jacques-le-Mineur	10 749	25 512	16 776	32 593
Saint-Édouard	14 181	24 322	14 805	20 005
Saint-Michel	15 027	26 159	13 333	20 888
Saint-Rémi	15 121	28 741	16 377	23 266
Les Jardins-de-Napierville	14 677	23 447	15 549	19 749

Source : Recensement de 2006, Statistique Canada.

L'écart de revenu en faveur des hommes, dès le jeune âge

Revenu médian $	15-34 ans		35-64 ans	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Saint-Bernard-de-Lacolle	13 505	28 422	23 515	27 154
Hemmingford (village)	17 077	7 131	22 951	25 845
Hemmingford (canton)	13 254	13 313	16 624	36 512
Sainte-Clotilde	11 321	12 370	19 636	28 683
Sherrington	16 074	16 630	25 509	35 832
Napierville	18 084	21 401	20 595	37 847
Saint-Cyprien-de-Napierville	11 337	31 051	23 984	41 852
Saint-Jacques-le-Mineur	16 220	28 462	21 612	35 332
Saint-Édouard	13 980	23 140	22 486	28 157
Saint-Michel	18 506	25 100	22 488	38 523
Saint-Rémi	17 292	17 768	20 365	37 318
Les Jardins-de-Napierville	15 854	18486	21 606	35 031

Source : Recensement de 2006, Statistique Canada.

Faible revenu (18 %) et transferts gouvernementaux (37 %)

	% Faible revenu (av. impôt)		Transferts gouv. (% revenu total)	
	Femme	Homme	Femme	Homme
Saint-Bernard-de-Lacolle	10,6 %	9,1 %	20,1 %	14,8 %
Hemmingford (village)	6,8 %	7,8 %	32,8 %	21,8 %
Hemmingford (canton)	9,7 %	9,6 %	20,7 %	15,1 %
Sainte-Clotilde	9,7 %	12,7 %	29,3 %	15,7 %
Sherrington	6,2 %	4,6 %	29,6 %	12,1 %
Napierville	16,3 %	11,9 %	26,7 %	8,9 %
Saint-Cyprien-de-Napierville	4,5 %	6,2 %	14,6 %	8,5 %
Saint-Jacques-le-Mineur	9,7 %	10,0 %	20,6 %	11,1 %
Saint-Édouard	9,0 %	10,9 %	28,1 %	12,0 %
Saint-Michel	6,4 %	3,0 %	19,9 %	8,9 %
Saint-Rémi	10,4 %	9,9 %	23,5 %	9,8 %
Les Jardins-de-Napierville	9,0 %	8,6 %	24,2 %	12,6 %

Source : Recensement de 2006, Statistique Canada.

Les femmes dans une situation précaire dans la MRC

- Le revenu médian des hommes est de 28 471 $, alors que celui des femmes est de 18 115 $, soit un écart de plus de 10 000 $.
- Le quart des revenus proviennent des transferts gouvernementaux (24,2 %).

Des différences à noter dans les diverses municipalités

Saint-Clotilde

Les femmes sont dans une situation encore plus précaire… mais les hommes aussi.

- Le taux de chômage des femmes est de 14 % (contre 4 % pour les hommes), soit le plus élevé du territoire.
- Le revenu médian des femmes, le deuxième plus bas de la MRC, est 10 % inférieur à celui des hommes (15 885 $ pour les femmes et 17 062 $ pour les hommes).
- Ce revenu médian des hommes, comparativement à celui de la MRC, est particulièrement bas (17 462 $ contre 28 471 $).
- La proportion d'hommes à faible revenu (12,7 %) est plus élevée que celle des femmes (9,7 %).
- Ce sont les transferts gouvernementaux élevés dans les deux cas (29,3 % du revenu total des femmes contre 15 % de celui des hommes) qui comblent l'écart.

Hemmingford (village)

Les femmes et les hommes sont aussi dans une situation précaire… semblable à celle qui prévaut à Sainte-Clotilde.

- Le revenu médian des femmes est le plus bas de la MRC (15 798 $ contre 21 315 $ pour les hommes).
- Le taux de faible revenu est de 7,8 % pour les hommes et de 6,8 % pour les femmes.
- 32,8 % du revenu total des femmes et 21,8 % de celui des hommes provient de transferts gouvernementaux.

Hemmingford (canton)

Les femmes ont un revenu plus bas que la MRC.

- Le revenu médian des femmes est inférieur à la MRC, soit 16 593 $, alors que celui des hommes est de 24 026 $.
- Le taux de faible revenu des femmes est de 9,7 %, alors qu'il est de 9,6 % pour les hommes.
- 20,7 % du revenu total des femmes et 15,1 % de celui des hommes provient de transferts gouvernementaux.

Saint-Michel et Saint-Édouard

Les femmes sont dans une situation préoccupante mais moins pire qu'à Sainte-Clothilde ou qu'à Hemmingford (village).

- Le taux de chômage des femmes est plus bas, soit 3,3 % à Saint-Édouard et 4,2 % à Saint-Michel.
- Le portrait d'ensemble est meilleur à Saint-Michel : le revenu médian des hommes est de 31 566 $ contre 18 462 $ pour celui des femmes.
- À Saint-Édouard, le revenu des hommes est de 25 909 $, alors que celui des femmes est de 16 895 $.
- Les transferts gouvernementaux sont de 28 % pour les femmes et de 12 % pour les hommes.
- À Saint-Édouard, le taux de faible revenu atteint 9 % pour les femmes et 10 % pour les hommes.
- À Saint-Michel, ce taux de faible revenu est de 6 % pour les femmes contre 3 % pour les hommes.

Saint-Bernard-de-Lacolle

Les hommes et les femmes se situent dans la moyenne de la MRC.

- Le revenu médian des femmes est inférieur à la MRC, soit 18 867 $ (25 076 $ pour les hommes).
- Le taux de faible revenu est de 10,6 % pour les femmes contre 9,1 % pour les hommes.
- Quelque 20,1 % du revenu total des femmes et 14,8 % de celui des hommes provient de transferts gouvernementaux.

Sherrington

Les femmes sont dans une situation des plus précaires… et les hommes aussi.

- Le revenu médian des femmes, est le deuxième plus bas de la MRC, soit 17 480 $ contre 25 961 $ pour les hommes.
- Le taux de faible revenu est de 6,2 % pour les femmes et de 5,0 % pour les hommes.
- 19 % du revenu total (30 % pour les femmes et 12 % pour les hommes) provient des transferts gouvernementaux.

Saint-Rémi

Les femmes sont là aussi dans une situation difficile.

- Le taux de chômage des femmes est de 7 % (2 % chez les hommes).
- Le revenu médian des femmes est inférieur à la MRC, atteignant 16 930 $.
- L'écart du revenu médian entre les hommes et les femmes atteint presque 11 000 $.
- Le taux de faible revenu des femmes est de 10,4 % (9,9 % pour les hommes).

- 23,5 % du revenu total provient des transferts gouvernementaux.
- L'indice de défavorisation (en avril 2010) est à 8, alors que le maximum est de 10 (commission scolaire des Grandes-Seigneuries).

Saint-Jacques-le-Mineur et Napierville

Les hommes et les femmes se situent dans la moyenne de la MRC.

- À Saint-Jacques : le revenu des femmes est de 19 722 $, et celui des hommes, de 30 523 $.
- À Napierville, il est de 18 789 $ pour les femmes contre 30 254 $ pour les hommes.
- Le taux de faible revenu est de 10 % à Saint-Jacques.
- Il atteint 14 % à Napierville (dans les ménages).
- Les transferts gouvernementaux représentent 20,6 % pour les femmes à Saint-Jacques-le-Mineur, et 26,7 % pour les femmes contre 8,9 % pour les hommes à Napierville.

Saint-Cyprien-de-Napierville

Les revenus des femmes et des hommes sont nettement au-dessus de la moyenne de la MRC.

- C'est le plus haut revenu médian des femmes (20 502 $); un écart important avec les hommes, dont le revenu atteint 35 008 $.
- La situation est inversée ici, alors que le taux de faible revenu est de 4,5 % pour les femmes et de 6,2 % pour les hommes.
- 16 % du revenu total, soit 27 % dans le cas des femmes et 9 % pour les hommes, provient de transferts gouvernementaux.

Ce que les citoyens en ont dit

- Il faut prendre en compte le retour des femmes à la maison pour élever les enfants, dans le cas de leur retrait du marché du travail ou du travail à temps partiel.
- Le travail saisonnier est une caractéristique en milieu rural**.**
- Le travail saisonnier entraîne beaucoup de précarité.
- Les entreprises sont à la recherche de travailleurs qualifiés.
- Le peu de formation qui caractérise les habitants du territoire est un frein pour accéder à des postes mieux rémunérés.
- Ce manque de formation a un impact direct sur les revenus d'emploi**.**

Enjeu 4 : Développement des compétences

En bref

- 37 % de la population totale est sans diplôme (au Québec : 25 %).
- Chez les 15 à 34 ans, 34 % des individus sont sans diplôme (au Québec : 24 %).
- Aux niveaux collégial et universitaire, le taux de diplomation est inférieur aux autres MRC de la CRÉ.
- Il y a beaucoup de décrochage chez les garçons (27 % en 2010), ce qui constitue cependant une baisse par rapport à 2009, année où le taux a atteint 35 %.
- Le décrochage se constate également chez les filles (17 % en 2010 et 14 % en 2009) au sein de la commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

Une MRC moins scolarisée que la Montérégie (35 à 64 ans)

- On compte beaucoup plus de personnes sans diplôme dans la MRC des Jardins-de-Napierville.
- Il y a moins de diplômés universitaires qu'en Montérégie.
- Il y a plus d'hommes et de femmes dans les métiers qu'en Montérégie.

Taux de scolarité	Les Jardins-de-Napierville		Montérégie	
35 à 64 ans	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Aucun diplôme	28 %	36 %	18 %	19 %
Secondaire	29 %	22 %	26 %	21 %
Métier	16 %	23 %	14 %	21 %
Collège	13 %	11 %	18 %	15 %
Universitaire	14 %	10 %	23 %	23 %

Source : Recensement de 2006, Statistique Canada.

Beaucoup moins de gens sans diplôme aujourd'hui

- Les femmes étudient plus longtemps que les hommes.
- On compte 6 % plus d'hommes que de femmes dans les métiers.
- On compte 9 % plus de femmes que d'hommes possédant un diplôme collégial ou universitaire.

Taux de scolarité	15 à 64 ans		65 ans et plus	
	F	H	F	H
Aucun diplôme	27 %	37 %	67 %	58 %
Secondaire	28 %	21 %	17 %	13 %
Métier	17 %	23 %	4 %	15 %
Collège	15 %	11 %	5 %	9 %
Universitaire	13 %	8 %	6 %	5 %

Source : Recensement de 2006, Statistique Canada.

Le niveau de scolarité est un déterminant important de l'emploi dans la MRC

- Le taux de 37 % (40 % pour les hommes et 34 % pour les femmes) de personnes sans diplôme est alarmant… mais plus inquiétant encore, la situation ne s'améliore pas!
- 43 % des individus appartenant au groupe des 15 à 24 ans n'ont aucun diplôme; cela représente une évolution contraire à l'ensemble du Québec, où les jeunes sont plus instruits par rapport à l'ensemble de la population.

Cependant, il y a un point positif : on constate une amélioration du taux de décrochage depuis 2004.

- Il est passé de 41 % à 35 % en 2009 chez les garçons, puis à 27 % en 2010.
- Il est passé de 20 % à 16 % en 2009 chez les filles, puis à 14 % en 2010.

Décrochage scolaire dans la MRC

En Montérégie, pour l'année 2007-2008, la moyenne est de 19 % chez les filles et de 32 % chez les garçons.

Décrochage	Janvier 2009		Janvier 2010	
	F	H	F	H
CS des Grandes-Seigneuries	16 %	34 %	14 %	27 %
CS New Frontiers	26 %	37 %	22 %	32 %
CS des Hautes-Rivières	20 %	36 %	17 %	34 %

Les taux de personnes sans diplôme (15 à 34 ans) varient entre 14 % et 80 %.

Aucun diplôme %	15 à 34 ans		35-64 ans		65 - 74 ans		75 ans +	
	F	H	F	H	F	H	F	H
Saint-Bernard-de-Lacolle	23	34	14	34	82	57	100	71
Hemmingford (village)	31	29	33	60	38	57	70	63
Hemmingford (canton)	39	23	18	34	39	55	64	n.d.
Sainte-Clotilde	57	80	49	45	67	64	67	80
Sherrington	14	49	51	40	67	50	85	50
Napierville	24	30	22	27	46	43	71	81
Saint-Cyprien-de-Napierville	28	39	17	34	60	14	100	67
Saint-Jacques-le-Mineur	28	31	11	30	80	69	43	n.d.
Saint-Édouard	39	49	34	30	44	71	67	75
Saint-Michel	19	45	27	38	82	73	100	100
Saint-Rémi	27	36	31	36	69	58	76	48

Des différences à noter dans les diverses municipalités

Sainte-Clotilde

- On retrouve la plus grande part de femmes (57 %) et d'hommes (80 %) sans diplôme chez les 15 à 34 ans.
- Plus de la moitié (55 %) de la population de Sainte-Clotilde n'a aucun diplôme.
- Le plus bas taux de diplômés universitaires se trouve à Sainte-Clotilde (8 % chez les femmes et 3 % chez les hommes de 35 à 64 ans).
- À Sainte-Clotilde, la situation s'aggrave dangereusement. Par exemple, il y a un total de 55 % de gens sans diplôme à Sainte-Clotilde (taux le plus élevé).
- Les jeunes sans diplôme (15 à 24 ans) ont atteint un sommet à 78 %, et ce le sommet va jusqu'à 80 % chez les hommes de 15 à 34 ans.

Saint-Édouard et Saint-Michel

- Les individus sans diplôme atteignent 58 % à Saint-Édouard et 48 % à Saint-Michel pour la tranche d'âge 15 à 24 ans. Il s'agit presque de la moitié des personnes de ce groupe d'âge.

Sherrington

- On compte un total de 43 % de gens sans diplôme (deuxième taux le plus élevé de la MRC).
- Chez les 35 à 64 ans, ce sont 51 % de femmes qui sont sans diplôme.
- Toutefois, le taux de sans diplôme des 15 à 24 ans est inférieur, atteignant 37 %.
- Le taux de décrochage se situe parmi les plus bas (entre 20 % et 29 %).

Hemmingford (village)

- Il y a 60 % d'individus sans diplôme chez les hommes.

Saint-Jacques-le-Mineur, Saint-Cyprien-de-Napierville et Napierville

Une situation apparemment moins inquiétante… mais qui s'aggrave :

- Les taux de gens sans diplôme varient entre 29 % (Saint-Jacques) et 32 % (Napierville).
- On observe des taux préoccupants de personnes sans diplôme chez les 15 à 24 ans : 43 % (Napierville), 44 % (Saint-Jacques) et 47 % (Saint-Cyprien).
- Les taux de décrochage varient entre 30 % et 35 % dans les trois municipalités.
- À Saint-Cyprien-de-Napierville et à Saint-Jacques-le-Mineur**, o**n retrouve les plus hauts taux de diplômés universitaires parmi les femmes âgées entre 35 et 64 ans (soit respectivement 28 % et 23 %); en Montérégie, le taux moyen en Montérégie est de 23 %.

Hemmingford (village)

- La situation est plus inquiétante en matière de scolarité : au total, on compte 42 % de personnes sans diplôme (troisième taux le plus élevé de la MRC). Toutefois, le taux de gens sans diplôme chez les 15 à 24 ans est inférieur, atteignant 32 %.

Hemmingford (canton)

- C'est l'inverse : on compte 31 % de gens sans diplôme au total, mais il est préoccupant de noter que 44 % des 15 à 24 ans se trouvent dans cette situation.

Saint-Bernard-de-Lacolle

- On observe une situation nettement meilleure que celle qui prévaut dans l'ensemble de la MRC : on compte 33 % de gens sans diplôme au total, alors que le pourcentage est de 28 % chez les 15 à 24 ans.

Saint-Rémi

- La population de gens sans diplôme est légèrement plus élevée (38 %).
- 37 % des 15à 24 ans n'ont aucun diplôme (43 % dans la MRC)**.**
- Le taux moyen de décrochage suit celui de la MRC (32 %).

Ce que les citoyens en ont dit

- On assiste à un retour aux études après quelques années. On le constate du côté de l'éducation aux adultes.
- Il est essentiel de sensibiliser les entrepreneurs à l'alternance travail-études.
- Il faut convaincre les parents de l'importance de la formation, car ils ont une forte influence sur la détermination des enfants à continuer de s'instruire.
- Il faut continuer de sensibiliser les parents à l'importance de stimuler et de suivre les jeunes;
- Les organismes qui apportent du soutien aux jeunes éprouvant des difficultés d'apprentissage sont essentiels.
- Il faut permettre aux jeunes de connaître les perspectives d'emploi et, surtout, les entreprises qui les offrent dans la région. Il faut continuer à tenir des salons de l'emploi ou d'autres événements.

Enjeu 5 : Participation au marché du travail

En bref

- Le taux de chômage atteint 10 %.
- Il y a un faible taux d'activité chez les individus non diplômés.
- On constate un manque de relève, notamment au sein du groupe des 30 à 45 ans.
- Il y a de nombreux emplois saisonniers.

Trois constats assombrissent la situation économique :

1) Plus du tiers de la population de la MRC est inactive;
2) On déplore un faible niveau de scolarité, qui est d'ailleurs inférieur à celui de la Montérégie;
3) Il y a un manque de main-d'œuvre qualifiée.

Taux de chômage supérieur chez les femmes

- Ce taux est plus élevé chez les jeunes femmes de 15 à 34 ans.

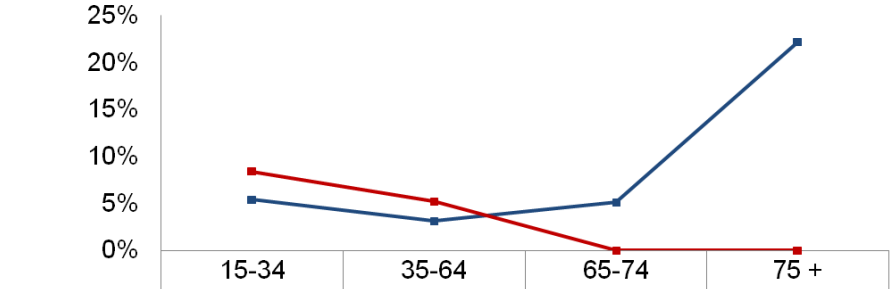

	15-34	35-64	65-74	75 +
Hommes	5,4%	3,1%	5,1%	22,2%
Femmes	8,4%	5,2%	0,0%	0,0%

Forte variation du taux de chômage par sexe et par municipalité

Taux de chômage %	15 à 34 ans		35 à 64 ans	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Saint-Bernard-de-Lacolle	21,4	16,7	3,5	9,5
Hemmingford (village)	n.d	n.d	n.d	n.d
Hemmingford (canton)	n.d	9,1	3,2	5,3
Sainte-Clotilde	18,2	6,9	13,2	3,0
Sherrington	11,4	n.d	16,3	2,5
Napierville	6,8	4,9	n.d	1,7
Saint-Cyprien-de-Napierville	n.d	5,9	6,6	3,0
Saint-Jacques-le-Mineur	13,6	6,7	3,9	8,3
Saint-Édouard	n.d	6,5	5,7	4,3
Saint-Michel	5,9	4,3	2,9	4,3
Saint-Rémi	10,9	3,0	5,3	0,8
Les Jardins-de-Napierville	8,4	5,4	5,2	3,1

Source : Recensement de 2006, Statistique Canada.

Forte variation du taux d'activité par sexe et par municipalité

Taux d'activité %	15 à 34 ans		35 à 64 ans	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Saint-Bernard-de-Lacolle	90,3	75,0	82,6	85,1
Hemmingford (village)	70,6	52,9	81,2	84,6
Hemmingford (canton)	67,9	84,6	68,9	85,2
Sainte-Clotilde	31,4	64,4	74,6	81,7
Sherrington	68,6	64,7	70,0	95,2
Napierville	74,7	89,0	63,9	89,4
Saint-Cyprien-de-Napierville	79,5	87,2	81,3	86,8
Saint-Jacques-le-Mineur	73,3	90,9	68,0	90,0
Saint-Édouard	87,1	88,6	74,5	86,8
Saint-Michel	69,9	76,7	64,2	89,1
Saint-Rémi	69,7	79,5	75,9	91,6
Les Jardins-de-Napierville	70,6	79,7	72,3	88.8

Source : Recensement de 2006, Statistique Canada.

Une amélioration des données sur l'emploi, mais…

- La hausse de l'emploi est de 12,5 %, ce qui est supérieur à la Montérégie, où elle atteint 9,9 %.
- Cependant, cette hausse ne profite pas au groupe des 30 à 44 ans (baisse de 1,7 %), mais davantage au groupe des 55 à 64 ans (augmentation de plus de 30 %).
- Le taux de chômage global s'est nettement amélioré, passant de 6,1 à 4,8 %, malgré une augmentation de 1,5 % chez les 15 à 19 ans et une augmentation de 1,8 % chez les 55 à 64 ans.

Les femmes se concentrent dans le secteur de l'administration et dans celui des ventes et services.
Les hommes se retrouvent principalement dans les métiers agricoles et de la construction.

Professions %	15 à 34 ans		35-64 ans		65-74 ans	
Population active	**% F**	**% H**	**% F**	**% H**	**% F**	**% H**
Gestion	2	3	7	10	0	5
Affaires, finance et administration	23	7	32	7	33	11
Sciences naturelles et appliquées	4	6	2	5	13	0
Secteur de la santé	10	0	8	1	0	0
Enseignement et sciences sociales	10	1	5	2	0	0
Arts, culture, sports et loisir	4	0	2	1	0	0
Ventes et services	33	16	22	11	13	16
Construction, transport, équipement lourd	2	40	4	41	13	26
Secteur primaire (agriculture)	8	18	11	15	20	37
Transformation et fabrication	0	0	0	1	0	0

Source : Recensement de 2006, Statistique Canada.

Hommes de 35 à 64 ans (population active)

- Entre 20 % et 28 % des hommes du centre de la MRC (Saint-Clotilde, Sherrington et Saint-Cyprien) exercent une profession agricole.
- Entre 45 % et 55 % des hommes de Hemmingford (village) (45 %), Saint-Bernard-de-Lacolle (46 %), Saint-Cyprien (52 %) et Saint-Édouard (55 %) travaillent dans le domaine de la construction et du transport.
- À Hemmingford (village), 32 % des hommes travaillent dans le secteur des ventes et services.

Femmes de 35 à 64 ans (population active)

- Un nombre plus élevé de femmes travaillent en administration à Napierville (40 %), à Saint-Cyprien (36 %), à Sainte-Clotilde (35 %) et à Hemmingford (canton) (35 %).
- Une concentration très élevée de femmes (46 %) travaillent dans le secteur des ventes et services à Sainte-Clotilde.
- Elles sont nombreuses à exercer une profession agricole à Saint-Bernard-de-Lacolle (25 %) et à Sherrington (27 %).
- Le secteur de la santé emploie un nombre important de femmes à Hemmingford (village) (23 %).

Les femmes travaillent dans les secteurs de l'agriculture, du commerce de détail et des soins de santé.

Les hommes œuvrent dans les secteurs de l'agriculture et de la fabrication.

Industries %	15 à 34 ans		35-64 ans		65-74 ans	
	F	H	F	H	F	H
Agriculture	11	21	14	16	50	39
Construction	1	13	2	12	0	5
Fabrication	11	18	11	21	14	5
Commerce de détail	21	14	10	8	0	0
Transport	4	7	5	13	0	21
Services d'enseignement	6	2	6	2	0	0
Soins de santé	10	0	14	1	0	0
Hébergement et restauration	11	2	7	1	0	5
Autres services	4	4	5	5	0	0
Autres	21	19	26	20	36	25

Industrie du commerce de détail

- Parmi les femmes âgées de 15 à 34 ans, plus d'une sur quatre travaille dans l'industrie du commerce de détail à Hemmingford (village) (25 %) et à Saint-Michel (30 %).

Agriculture

- Les femmes âgées de 35 à 64 ans sont nombreuses à travailler en agriculture, soit 30 % à Saint-Bernard-de-Lacolle, 33 % à Sainte-Clotilde et 31 % à Sherrington.
- Concernant les hommes, c'est à Saint-Clotilde (28 %) et à Sherrington (31 %) que l'on trouve les plus fortes concentrations.

Hébergement et restauration

- Plus de 20 % des femmes âgées entre 15 et 34 ans travaillent dans ce domaine à Saint-Bernard-de-Lacolle (23 %) et à Hemmingford (canton) (26 %).

Soins de santé

- Plus de 20 % des femmes de 35 à 65 ans travaillent dans le domaine des soins de santé à Hemmingford (village) (23 %), Saint-Jacques (24 %), Saint-Édouard (20 %) et Saint-Rémi (22 %).

Fabrication

- Les deux plus grandes villes en termes de population, soit Saint-Rémi (25 %) et Napierville (25 %), ainsi que Saint-Bernard-de-Lacolle (26 %) regroupent le plus d'hommes actifs âgés de 35 ans à 64 ans.

Forte concentration de l'emploi dans deux groupes de professions :

1) métiers et transport 24,1 % (40 % des hommes);
2) ventes et services 18,3 % (26 % des femmes).

Des différences à noter dans les municipalités

Sainte-Clotilde, Saint-Michel et Saint-Édouard

- Il y a une forte concentration des emplois dans le secteur agricole.
- Le taux de chômage des femmes atteint un sommet à Sainte-Clotilde, avec 14 %.

Hemmingford (canton), Hemmingford (village) et Saint-Bernard-de-Lacolle

- Il y a une forte concentration d'emplois dans le secteur du tourisme à Hemmingford (canton).
- Il va de même dans le secteur des ventes et des services à Hemmingford (village) (26 %).
- Il y a une forte concentration d'emplois dans les métiers reliés à l'exportation à Saint-Bernard-de-Lacolle.

Saint-Rémi

- On constate une concentration des emplois dans les métiers, ainsi que dans les secteurs du transport (23 %) et des ventes et des services (21 %).
- 12 % des emplois concernent le secteur primaire.
- 8 % des emplois concernant le secteur de la fabrication.

Sherrington, Saint-Jacques-le-Mineur, Saint-Cyprien-de-Napierville et Napierville

On constate une forte concentration d'emplois :

- dans l'agriculture (26 %) à Sherrington (deuxième plus élevé);
- dans les ventes et les services (21 %) et les affaires et l'administration (20 %) dans la municipalité de Napierville;
- dans les métiers et le transport à Saint-Jacques-le-Mineur (25 %) ainsi qu'à Saint-Cyprien-de-Napierville et Sherrington (24 %).

Ce que les citoyens en ont dit

- On sent beaucoup de dynamisme entrepreneurial à Saint-Rémi; les demandes pour le nouveau parc industriel en témoignent.
- Il risque d'y avoir un manque de main-d'œuvre qualifiée dans les prochaines années.
- Le manque de qualifications constitue un réel problème.
- Plusieurs organismes travaillent à l'insertion socioprofessionnelle et à l'intégration au travail à l'échelle locale, qu'il s'agisse des centres locaux d'emploi (CLE), des carrefours jeunesse-emploi ou de Vision Travail (pour les travailleurs plus âgés).
- On souligne également les efforts en insertion de l'organisme Jute & Cie, qui dessert la MRC même s'il n'a pas pignon sur rue. Il travaille en partenariat avec Emploi-Québec.

Enjeu 6 : Sécurité alimentaire

En bref

- Il y a un manque de services de proximité dans la MRC.
- Les marchés d'alimentation sont concentrés dans les mêmes secteurs.
- Il y a peu d'épiceries en territoire rural.
- Les revenus insuffisants et la pauvreté ont un impact négatif sur la sécurité alimentaire.
- On constate un manque d'habiletés alimentaires chez certains groupes de la population.
- Il y a amélioration de la situation, compte tenu de plusieurs initiatives du Regroupement des saines habitudes de vie.
- On est aux prises avec une hausse du coût du panier d'épicerie.
- L'accès aux services alimentaires est difficile à cause des lacunes du transport.
- Le service de livraison est déficient.
- Les produits locaux et l'achat local semblent encore peu valorisés par les habitants.
- Il y a absence de marchés publics.
- On manque de produits frais durant l'année.

Des groupes plus vulnérables

Il y a des clientèles plus sensibles :

1) Familles à faible revenu;
2) Prestataires de l'assurance-emploi;
3) Familles monoparentales;
4) Personnes âgées;
5) Personnes handicapées.

La crise économique qui a sévi dans la dernière année a aggravé la situation : plus de personnes ont perdu leur emploi et ont dû avoir recours aux banques alimentaires.

Mauvaises habitudes alimentaires

Peu de restaurants offrent des menus santé. On peut parler de malbouffe. De plus, de nombreux dépanneurs ne vendent ni fruits ni légumes frais, ce qui n'encourage pas de saines habitudes alimentaires. Par exemple, du côté des 18 ans et plus, dans la zone du réseau local de services (RLS), on note qu'une majorité ont une faible consommation de fruits et de légumes; 56 % ont un surplus de poids, dont 15 % chez les 12 à 17 ans; et en général, ce groupe a de mauvaises perceptions des habitudes alimentaires.

Il y a peu de sensibilisation, ce qui a des effets négatifs, par exemple, en milieu scolaire, où les politiques ne sont pas toujours appliquées. Les achats d'aliments préparés sont également en hausse et le budget consacré à l'alimentation se resserre. De plus, plusieurs jeunes adultes ne savent pas faire la cuisine, ni planifier les repas. On fait le même constat chez les hommes adultes âgés et vivant seuls. De façon générale, les connaissances sont déficientes en matière de conservation des aliments.

Des différences à noter dans les municipalités

Sainte-Clotilde

- Le pouvoir d'achat alimentaire est limité.
- La disponibilité des services alimentaires est insuffisante; on compte un dépanneur et un seul restaurant ouvert à l'année.
- L'accès physique aux services alimentaires est difficile (marchés de légumes et serre horticole à l'extérieur du village).

Saint-Michel

- L'accès physique aux services alimentaires est difficile, qu'il s'agisse de l'épicerie, des dépanneurs ou des petits restaurants.

Saint-Édouard

- Dans cette municipalité, l'accès à l'épicerie est plus facile.

Hemmingford (village et canton)

- Le pouvoir d'achat alimentaire est limité.
- Il y a peu de disponibilité pour des produits frais.
- L'accès physique aux services alimentaires est également difficile.

Saint-Bernard-de-Lacolle

- Là aussi, le pouvoir d'achat est limité.
- La disponibilité est faible.
- À ceci s'ajoute le fait que l'accès physique est difficile.

Saint-Rémi

- Même dans ce centre, il semble que le pouvoir d'achat alimentaire soit limité.
- Par contre, il y a une bonne disponibilité de produits alimentaires.
- Il y a toutefois une seule bannière.
- Il y a peu de produits frais.
- On peut compter sur la présence d'organismes communautaires offrant :
  - Cuisine collective, popote roulante, groupes d'achat, ateliers, etc.;
  - Transport à l'épicerie, repas diététiques congelés.

Saint-Jacques-le-Mineur

- Le pouvoir d'achat alimentaire est limité; il s'agit d'un secteur vulnérable.
- Il y a une faible disponibilité des produits alimentaires; il n'y a qu'une seule petite épicerie.
- L'accès physique aux services alimentaires est difficile.

Sherrington

- Il s'agit d'un secteur économiquement vulnérable, dont le pouvoir d'achat est limité.
- La disponibilité des services est faible; il y a un dépanneur mais pas d'épicerie.
- L'accès physique est également difficile.

Napierville et Saint-Cyprien-de-Napierville

- Dans ces municipalités, il y a une bonne disponibilité des produits alimentaires.
- On bénéficie aussi d'un accès physique facile à de nombreux services alimentaires.
- Il faut noter la présence importante du Circuit du Paysan.
- Par contre, il n'y a pas de chaîne d'alimentation de type Maxi ou Super C.
- À Napierville : il y a une bannière (Métro), une boucherie, une poissonnerie, une boulangerie, etc.
- À Saint-Cyprien : il y a un marché public.

Ce que les citoyens en ont dit

- À Hemmingford (canton et village), on a besoin d'une plus grande présence de ressources comme les banques alimentaires, les popotes roulantes et les autres services de soutien à la sécurité alimentaire.
- Partout dans la MRC, on souligne que la sensibilisation aux saines habitudes alimentaires doit se poursuivre, car il y a beaucoup de chemin à faire…
- L'éloignement des personnes aînées (des services alimentaires comme les épiceries) constitue un problème en dehors des centres.

Enjeu 7 : Mobilité sur le territoire

En bref

- Actuellement, il n'y a pas de système de transport collectif : les projets ont été abandonnés faute de popularité (horaires, circuits, etc.) ou de financement.
- La circulation vers les grands centres est difficile.
- La mobilité à l'intérieur de la MRC est complexe.
- On observe que la population est plutôt sédentaire.
- Il y a un certain intérêt pour faire renaître la desserte Saint-Rémi/Saint-Constant.
- Les services de transport adapté fonctionnent bien.
- Le transport d'accompagnement médical est offert depuis plusieurs années.

Déménagement	A changé de municipalité un an auparavant		A changé de municipalité 5 ans auparavant	
	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)
Saint-Bernard-de-Lacolle	7	6	13	11
Hemmingford (village)	3	8	9	12
Hemmingford (canton)	3	3	5	7
Sainte-Clotilde	3	2	10	8
Sherrington	8	7	17	14
Napierville	5	3	13	12
Saint-Cyprien-de-Napierville	8	10	20	22
Saint-Jacques-le-Mineur	12	7	22	20
Saint-Édouard	12	8	20	12
Saint-Michel	7	6	18	21
Saint-Rémi	5	5	20	22
Les Jardins-de-Napierville	8	7	20	20

Ce que les citoyens en ont dit

- La configuration de la MRC en forme d'étoile rend difficile l'efficacité d'un système de transport collectif.
- Il faut dépasser les délais d'un projet pilote, donner le temps aux gens de faire confiance à un système de transport collectif avant de changer leurs habitudes.
- Il faut miser sur l'ensemble des ressources en transport; autrement c'est hors de prix.
- Il faudrait créer un réseau de covoiturage.
- On compte beaucoup sur les travaux de la CRÉ pour trouver des solutions viables et adaptées à la réalité de chacune des MRC.

Enjeu 8 : Accès à un logement abordable

En bref

- Il y a peu de logements abordables dans la MRC.
- Il y a peu de résidences pour les aînés, notamment avec services.
- Le phénomène du « pas dans ma cour » existe et a rendu longtemps difficile la construction de logements sociaux, mais les mentalités ont évolué depuis quelques années.
- On ne veut pas créer de ghettos et on souhaite donc des projets avec des clientèles diversifiées.

Peu de logements en location (23 %)

Caractéristique des logements %	Possédé (%)	Loués (%)	Récents (%)	Besoin de réparations majeures
Saint-Bernard-de-Lacolle	88	12	15	17
Hemmingford (village)	57	42	13	16
Hemmingford (canton)	89	11	11	13
Sainte-Clotilde	70	30	17	10
Sherrington	88	12	18	6
Napierville	67	33	29	10
Saint-Cyprien-de-Napierville	90	10	36	5
Saint-Jacques-le-Mineur	89	11	26	11
Saint-Édouard	82	18	22	9
Saint-Michel	83	17	43	3
Saint-Rémi	68	32	26	8
Les Jardins-de-Napierville	77	23	25	9

Source : Recensement de 2006, Statistique Canada.

Des loyers mensuels moyens variant entre 440 $ et 620 $

Caractéristique des logements	Valeur moyenne ($)	Paiements mensuels loués	Paiements mensuels possédés
Saint-Bernard-de-Lacolle	172 232	441	638
Hemmingford (village)	168 209	598	566
Hemmingford (canton)	200 951	466	508
Sainte-Clotilde	161 788	550	601
Sherrington	141 742	497	401
Napierville	161 343	491	704
Saint-Cyprien-de-Napierville	149 862	451	616
Saint-Jacques-le-Mineur	164 076	455	717
Saint-Édouard	147 170	620	340
Saint-Michel	183 140	550	784
Saint-Rémi	171 533	516	585
Les Jardins-de-Napierville	165 641	523	601

Source : Recensement de 2006, Statistique Canada.

Une majorité de résidences unifamiliales

- 77 % sont des maisons individuelles. Il s'agir du deuxième plus fort taux de la région de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.
- 23 % de tous les logements de la MRC sont de type locatif, et cette proportion est plus élevée dans les centres urbains :
  - Hemmingford : 42 %;
  - Napierville : 33 %;
  - Saint-Rémi : 32 %.
- Le loyer mensuel moyen est de 523 $.
- Les loyers plus élevés sont à Saint-Édouard et à Hemmingford (village).
- Les loyers les plus bas sont à Saint-Bernard-de-Lacolle et à Saint-Cyprien-de-Napierville.

L'état des logements

- 75 % des logements ont été construits avant 1986 et plusieurs ont besoin de réparations majeures.
- Principalement, ils se trouvent dans des immeubles de moins de cinq étages.
- 4 % d'entre eux sont des duplex.

La concentration des logements privés

- Saint-Rémi et Saint-Michel regroupent le premier tiers de logements privés, alors que Napierville en détient un peu plus de 14 **%.**

Logement abordable

- On constate une rareté de logements abordables. En cette matière, plusieurs demandes proviennent de personnes qui ont un faible revenu, de jeunes couples, de familles monoparentales et de travailleurs à temps partiel.
- Les Habitations La Rémoise, un complexe de logements sociaux pour personnes âgées, possèdent 24 logements à Saint-Rémi, et on projette une nouvelle phase avec 24 nouvelles unités.
- Il importe de faire évoluer les municipalités pour qu'elles fassent preuve d'ouverture envers de tels projets, sinon on risque l'exode des personnes aînées et des personnes démunies.

Des différences à noter dans les diverses municipalités

Hemmingford (village)

- 42 % des logements sont loués (22 % dans la MRC).
- On y trouve du logement social pour familles et aînés.
- Il y a 30 unités HLM (habitations à loyer modique) pour personnes à faible revenu de 50 ans et +.

Hemmingford (canton)

- On y trouve seulement 11 % de logements loués (le plus bas taux de la MRC).

Saint-Bernard-de-Lacolle

- Plus haut taux de logements possédés de la MRC.
- On note un manque flagrant de logements.

Saint-Rémi

- On constate le moins de réparations majeures de la MRC pour les maisons.
- On trouve du logement social pour familles et aînés (Les Habitations La Rémoise).
- Il y a un parc de maisons mobiles.

Saint-Jacques-le-Mineur, Saint-Michel et Saint-Édouard

- On note un haut taux de logements possédés (propriétaires).
- On observe un manque de logements abordables (jeunes familles).
- Plusieurs logis ont besoin de réparations majeures.
- Il y a migration des aînés; étalement de la population.

Sherrington

- La majorité des résidants sont propriétaires.
- 82 % des logements ont été construits avant 1986 et plusieurs ont besoin de réparations majeures.

Napierville, Sainte-Clotilde et Saint-Cyprien

- On y trouve le plus haut taux de logements possédés à Saint-Cyprien.

- Napierville et Sainte-Clotilde comptent parmi les plus bas taux de logements possédés.
- Il y a un dynamisme domiciliaire (plus bas taux de logement social).
- Il y a un grand besoin de réparations majeures (beaucoup de constructions avant 1986).
- Il y a des unités HLM pour aînés et présence de l'OMHQ.

Ce que les citoyens en ont dit

- Il faudrait resserrer les inspections, car il y a des problèmes d'entretien et de salubrité qui échappent aux contrôles actuellement.
- Il n'y a pas tant de demandes que l'on croit pour des unités HLM. L'offre actuelle suffit à la demande à Napierville et à Saint-Cyprien.
- Les résidences avec services pour aînés devraient être développées pour les aînés ayant des revenus modestes.
- Le maintien à domicile souffre fortement d'un manque de ressources.

Enjeu 9 : Offre adéquate en loisir, sport et culture

En bref

- L'offre en loisir, sport et culture semble incomplète et peu diversifiée.
- Il y a de plus une certaine inégalité entre les municipalités, dépendant de leur taille et de leurs revenus.
- L'offre culturelle n'est pas structurée à l'heure actuelle.
- Pour l'instant, il n'y a aucune infrastructure culturelle comme, par exemple, une salle multifonctionnelle.
- Les lacunes en loisir, sport et culture ont un impact sur le climat social et sur les jeunes.
- Ceci a également un effet négatif sur l'attractivité du territoire, notamment pour les jeunes familles.
- Des résidants sont contraints d'aller à l'extérieur de la MRC pour consommer des produits en loisir, sport et culture.
- Il manque aussi de lieux de rassemblement (effet sur l'appartenance et l'isolement).

Des différences à noter entre les diverses municipalités

Sainte-Clotilde

- On note la présence d'une bibliothèque et d'un parc aménagé pour le soccer et le tennis.
- Il y a des patinoires, des parcs de planche à roulettes et une piste cyclable.
- Plusieurs clubs sociaux sont à l'œuvre et assurent la tenue d'activités de loisir, de sport et de culture.

Saint-Michel

- On note la présence d'une bibliothèque.
- Il y a une association récréative.
- La salle communautaire favorise les rassemblements.

Saint-Édouard

- Il y a une bibliothèque et un centre communautaire.
- Pour soutenir les activités récréatives, il y a un comité de loisir, de soccer, un club social et un club de motoneigistes.

Hemmingford (village et canton)

- On y retrouve une bibliothèque, des centres récréatifs et des clubs sociaux misant beaucoup sur des bénévoles.
- On est ouvert à la mise sur pied d'un centre d'apprentissage qui bénéficierait à toute la communauté dans le cadre du fonds canadien destiné aux écoles de la minorité. Ceci permettrait, par exemple, la location de locaux disponibles dans les écoles pour favoriser une ouverture sur la communauté (location à tarif réduit de locaux pour activités, à titre d'exemple).

Saint-Bernard-de-Lacolle

- Il y a une bibliothèque et un centre communautaire.
- Des comités de loisir, de nombreux clubs et associations soutiennent la vie récréative.
- Malheureusement, on observe un faible taux de participation aux activités.
- Un parc régional constituerait un atout à développer.

Saint-Rémi

- Il y a une bibliothèque, des centres récréatifs et des clubs sociaux.
- On note la présence du centre communautaire.
- Saint-Rémi a un aréna, un centre sportif et un terrain de golf.
- Il y a un service des loisirs.
- On déplore le fait qu'il n'y ait pas piscine ni de gymnase (sauf à l'école).
- Par contre, la patinoire est multifonctionnelle : tracé pour BMX, hockey, patinage artistique, soccer, etc.
- On note la possibilité d'activités pour les personnes aînées au parc (pétanque, *shuffleboard*)
- Ces dernières peuvent aussi profiter de l'antenne interuniversitaire du troisième âge.

Saint-Jacques-le-Mineur

- On y retrouve une bibliothèque.
- Il y un chalet des loisirs.
- On songe à développer un projet de centre communautaire.
- Il y a deux parcs ainsi qu'un parc pour l'Âge d'or.

Sherrington

- Il y a une bibliothèque et un centre communautaire.
- On peut miser sur la présence d'un parc pour des activités en plein air.
- Il y a des services de loisir mais peu de clubs sociaux.

Napierville et Saint-Cyprien

- Il y a une bibliothèque et un centre communautaire.
- Napierville a un aréna que Saint-Cyprien peut utiliser selon certaines conditions.
- Le centre sportif régional se trouve à Napierville ainsi que le service des loisirs.
- On note la présence de nombreux clubs sportifs et d'un club de golf (Saint-Cyprien).

Ce que les citoyens en ont dit

- En général, les équipements sont suffisants dans la MRC, mais il y a place à des partenariats gagnant-gagnant pour que toutes les municipalités soient bien desservies.
- À Saint-Jacques et à Sherrington, il y a des lacunes importantes compte tenu de la densité de la population; il va falloir répondre aux besoins accrus causés par l'arrivée des nouvelles familles.
- On assiste à un essoufflement des bénévoles.
- À Hemmingford (canton et village) et à Saint-Bernard-de-Lacolle, il y un manque de lieux et d'infrastructures, et le manque de ressources est aigu.

Enjeu 10 : Soutien communautaire

En bref

- On constate de l'essoufflement au sein des organismes et du réseau de bénévoles.
- Les besoins sont accrus alors que le financement est de plus en plus difficile.
- L'engagement des organismes envers leur mission et leur clientèle est digne de mention.
- Il y a un manque de concertation entre les organismes de la MRC mais il y a de l'amélioration.
- On ressent l'importance de réunir les forces pour répondre aux besoins.
- Certains résidants déplorent la concentration des organismes dans certains centres de la MRC.
- Les intervenants et les bénévoles se sentent peu valorisés.
- La reconnaissance et l'appui des décideurs est à renforcer.
- Le défi est de bien déployer les ressources sur tout le territoire (exemple : maison des jeunes, travailleurs de milieu).

Des différences à noter entre les diverses municipalités

Hemmingford (village et canton)

- Il y a beaucoup d'entraide et le réseau de bénévoles est dynamique, mais le cercle est restreint.
- Le sens communautaire est remarquable.

Saint-Bernard-de-Lacolle

- Il y a beaucoup d'isolement.
- On déplore un manque de ressources et de bénévoles.
- Il y a peu de participation du milieu.

Saint-Rémi

- Ce milieu est caractérisé par l'entraide et par l'implication des bénévoles.
- C'est le siège de nombreux organismes communautaires.
- La seule radio communautaire (CHOC-FM) y a son siège social.

Saint-Jacques-le-Mineur

- On déplore le difficile accès à la maison des jeunes de Napierville, ce qui entraîne le besoin d'en ouvrir une sur le territoire.
- C'est la même chose pour l'accès aux organismes communautaires.

Sherrington

- Le dynamisme du service des loisirs et du centre communautaire est à souligner.

Napierville et Saint-Cyprien

- Fait à mentionner, il y a un point de service du CLSC à Napierville.
- On note l'implication de la maison des jeunes L'Adoleus à Napierville.
- Il y a un manque de ressources communautaires qui fait en sorte que ces municipalités se sentent mal desservies.

Sainte-Clotilde, Saint-Édouard et Saint-Michel

- La solidarité au sein de ces communautés est à souligner.
- Par contre, il faut noter le besoin de soutien des municipalités en termes de prêt de locaux et de matériel.
- L'essoufflement financier des organismes se fait sentir.

Ce que les citoyens en ont dit

- À Saint-Rémi, le soutien communautaire doit intervenir dans un milieu caractérisé par des problèmes liés à la concentration de la pauvreté, le vandalisme des jeunes et la cohabitation avec les travailleurs immigrants saisonniers.
- À Hemmingford (village et canton) et à Saint-Bernard-de-Lacolle, on constate un très grand essoufflement des bénévoles, car il n'y a pas de renouvellement de ressources et le cercle est très restreint.
- À Napierville et Saint-Cyprien-de-Napierville, on note que l'information est déficiente concernant les ressources disponibles. Cette remarque est faite ailleurs.
- Il faudrait améliorer les services offerts aux immigrants. On mise sur le projet de « pôle » initié par la CRÉ et couvrant la MRC des Jardins-de-Napierville.
- Les services de santé sont déficients; on craint de perdre nos acquis.

Les organismes communautaires

Apprendre en Cœur (Saint-Rémi)	Apprentissage enfants 0-5 ans (territoire MRC Les Jardins-de-Napierville)
Le Campagnol (Saint-Rémi)	Santé Mentale (territoire MRC Les Jardins-de-Napierville)
Centre de femmes la Marg'Elle (Saint-Rémi)	Pour femmes (territoire MRC Les Jardins-de-Napierville)
Maison des Jeunes l'Adoléus (Napierville)	Jeunes – (secteur Napierville)
Radio Choc-FM 9 (Saint-Rémi)	Économie sociale – culture (territoire MRC Les Jardins-de-Napierville)
Service d'Action Bénévole « Au cœur du jardin » Saint-Rémi	Personnes Aînées (territoire MRC Les Jardins-de-Napierville)
Sourire sans fin (Saint-Rémi)	Famille/ Alimentation (territoire MRC Les Jardins-de-Napierville)
Carrefour Jeunesse Emploi (Saint-Rémi)	Jeune Emploi (territoire MRC Les Jardins-de-Napierville)
Vision Travail (Saint-Rémi)	Personnes de 55 ans et plus Emploi (territoire MRC Les Jardins-de-Napierville)
La Rémoise,	Logement social (Saint-Rémi)

Les organismes communautaires (non membres de la CDC)

CPE Jardin-Fleuri (territoires Saint-Rémi, Sainte-Clotilde, Saint-Michel, Saint-Édouard)
CPE Jeunes Pousse des Jardins-du-Québec (territoires Napierville, Sherrington, Hemmingford Canton et Village)
Maison des Jeunes L'Adomissile (Saint-Rémi)
Maison des Jeunes de la Frontière (Hemmingford Canton et Village)

PARTIE II

Les bases du plan d'action

Un consensus sur les priorités

Le 26 mars 2011, quelque quarante acteurs-clés du développement social de la MRC des Jardins-de-Napierville, dont une douzaine d'élus, plusieurs représentants du milieu communautaire ainsi que des commissions scolaires et des organismes d'emploi, ont participé au Forum de développement social tenu sous l'égide de la MRC des Jardins-de-Napierville et du CLD des Jardins-de-Napierville. Des participants sont venus également à titre de citoyens. Le but du forum consistait à proposer et à identifier des priorités en considération des enjeux soulevés et des défis à relever pour leur territoire.

À la lumière des priorités qui ont été établies lors du forum, le comité territorial permanent en développement social pour Les Jardins-de-Napierville préparera un plan d'action qui permettra de concrétiser la politique de développement social et de la mettre en œuvre avant la fin de l'année 2011.

Rappelons que les instances constituant ce comité sont la MRC, le CLD, la Corporation de développement communautaire (CDC), la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS), la Commission scolaire New Frontiers (CSNF), Emploi-Québec et le Centre de santé et de services sociaux (CSSS).

Dix enjeux – Dans le document soumis à la réflexion des participants, dix enjeux ont été documentés. Rappelons-les :

1) Impact du vieillissement de la population;

2) Détresse psychologique;

3) Situation économique précaire;

4) Développement des compétences;

5) Participation au marché du travail;

6) Sécurité alimentaire;

7) Mobilité sur le territoire;

8) Accès au logement abordable;

9) Offre adéquate en loisir, sport et culture;

10) Soutien communautaire.

Suivant la méthodologie élaborée par l'Institut pour le progrès socio-économique (IPSÉ), les participants se sont d'abord approprié le portrait socioéconomique et sociodémographique des municipalités du territoire. L'accent a ensuite été mis sur l'état de situation de chacun des dix enjeux cités précédemment.

Ce diagnostic a été enrichi par les commentaires de chacun. Suivant, chaque enjeu a été soumis à l'évaluation, c'est-à-dire que les participants ont mesuré sur une échelle de 1 à 10 le niveau de la condition en regard d'une situation idéale à atteindre.

Par la suite, en se fondant sur ce diagnostic, ils ont pu partager en équipe leurs réflexions sur des pistes d'action à mettre en œuvre pour améliorer la situation.

Une définition du développement social

Au début de la rencontre, la définition du développement social a été présentée. Rappelons-la :

« Le développement social est une démarche qui vise à lutter contre les inégalités sociales et économiques et, en ce sens, à soutenir et développer l'*empowerment* des communautés (pouvoir d'agir des communautés), favoriser la participation sociale, individuelle et collective, et à adapter les interventions publiques. Il vise à favoriser le plein épanouissement des personnes et des communautés. En bref, il aspire à améliorer la qualité de vie des citoyens et à assurer une plus grande participation sociale de ces derniers ».

L'animateur a demandé aux participants d'exposer leur point de vue sur cette définition. Plusieurs ont soulevé le fait que le sujet semblait difficile à circonscrire. À la lecture de leurs commentaires, ces derniers ont expliqué que le terme *empowerment* n'était pas courant et que le concept d'inégalités sociales leur apparaissait vague et qu'il laissait indûment place à l'interprétation. Quant au qualificatif social, ils ont estimé qu'il réduisait la portée de ce qu'il recouvrait.

En fait, l'appellation « développement social » leur paraît une expression étroitement liée à la pauvreté. Ils ont estimé qu'il y aurait lieu de la vulgariser, voire de la conceptualiser autrement, pour mieux faire comprendre ce dont il s'agit, de sorte d'élargir sa vision, afin de saisir ce que le développement social sous-entend.

Un autre problème s'est posé lorsque certaines personnes ont soulevé la difficulté à rejoindre les populations concernées. Ils ont souligné que les personnes qui avaient davantage besoin de soutien étaient rarement celles qui participaient. En plus de constater un engagement accru de la part des citoyens, notamment des jeunes, ils souhaiteraient que la volonté politique soit plus affirmée envers le développement social.

Appréciation des valeurs de la politique

Après cet échange sur la définition du développement social, les participants ont eu à se prononcer sur les cinq valeurs du développement social proposées pour la MRC. Elles apparaissent dans le tableau qui suit. Plus précisément, l'animateur leur a demandé d'exprimer leur appréciation des valeurs les plus menacées sur le territoire, chaque participant ayant à choisir deux valeurs sur cinq.

Fait à souligner, trois valeurs ont présenté des proportions égales (27,08 %) soit l'équité, la solidarité et l'ouverture. De leur côté, l'innovation (12,50 %) et le respect (6,25 %) représentent des valeurs plus présentes dans la communauté que les trois autres.

Il y a lieu d'accorder une attention particulière à l'amélioration de l'appréciation de ces valeurs qui sont fondamentales pour assurer le développement social d'une communauté fondée sur l'inclusion et la participation citoyenne.

Quelles sont les deux valeurs les plus en difficulté dans la MRC?

1.	Équité	27,08 %
2	Solidarité	27,08 %
3.	Ouverture	27,08 %
4.	Innovation	12,50 %
5.	Respect	6,25 %

Appréciation des principes de la politique

Une question d'évaluation similaire a aussi été posée aux participants, eu égard aux principes du développement social. Le pourcentage accordé à la participation de 39,53 % fait ressortir le fait qu'il s'agit d'un principe à renforcer, et montre une cohérence avec les résultats précédents portant sur les valeurs.

Suit le principe du développement durable, qui a été évalué à 27,08 % et dont les trois dimensions reflètent un développement social équilibré, à savoir socialement acceptable, viable économiquement et respectueux de l'environnement. Il est suivi du principe de l'accessibilité, qui obtient 25,58 %.

Quels sont les deux principes les plus en difficulté dans la MRC?

1.	Participation	39,53 %
2.	Développement durable	27,08 %
3	Accessibilité	25,58 %
4.	Qualité de vie	11,63 %
5.	Vitalité du milieu	11,63 %

Enfin, les principes de la qualité de vie et de la vitalité se voient attribuer le même pourcentage, 11,63 %, ce qui reflète le souhait exprimé lors des discussions, soit celui de faire de la MRC un milieu de vie attrayant, dynamique et stimulant.

Cet exercice a permis de mettre en évidence les valeurs et les principes qui doivent être cultivés par la communauté pour accroître le développement social dans la MRC des-Jardins-de-Napierville.

Le partage de la vision

Pour faciliter l'appropriation d'une vision commune de la situation, Michel Lefèvre de l'IPSÉ a d'abord présenté le portrait du territoire ainsi que le profil sociodémographique et socioéconomique des onze municipalités de la MRC des Jardins-de-Napierville.

Une analyse différenciée de certaines données statistiques a permis de compléter ce portrait de la situation. Cet exposé a aussi permis d'établir un lien entre les constats tirés de cette analyse et les enjeux identifiés dans le cadre de la consultation sur le terrain.

Les participants ont réagi à certains éléments du portrait de la situation. Par exemple, ils se sont montrés préoccupés par la faible scolarisation et par le décrochage scolaire. À cet égard, ils établissent un lien avec le peu de valorisation accordé à l'éducation.

Même s'il y a prédominance de l'agroalimentaire sur le territoire, ils insistent pour qu'on ne perde pas de vue la nécessité de la formation pour gérer une ferme. À ce sujet, les perceptions négatives et dépassées sur les métiers de l'agriculture influencent négativement l'attraction d'une relève motivée et bien formée. Ils préconisent de faire connaître la réalité du secteur agricole et son développement technologique.

D'autres participants ont déploré le peu de soutien financier que reçoit l'agriculture biologique, alors qu'elle représente un créneau d'avenir. Par ailleurs, ils reconnaissent qu'il est difficile d'attirer des entrepreneurs dans cette voie novatrice, car les règles sont complexes, ce qui en décourage plus d'un.

La question du sentiment d'appartenance a également été abordée. Il apparaît plutôt faible. Plusieurs facteurs concourent à cet état de fait. Les participants croient notamment que le fait que la MRC n'abrite aucun siège social des institutions qui la desservent n'a rien pour valoriser ce sentiment.

De plus, les liens est-ouest qui se font peu nombreux et la coupure de l'autoroute 15 ne favorisent pas un sentiment d'appartenance à la MRC. L'orientation principale du réseau est davantage nord-sud.

Enfin, des lacunes dans l'offre de loisirs et de sports obligent les familles à sortir de la MRC pour s'adonner à leurs activités, alors que ce type d'activités nourrit justement le sentiment identitaire.

La discussion sur les enjeux

Suivant cet échange, les participants ont été appelés à discuter de chacun des enjeux et à les évaluer à l'aide de boîtiers de vote électronique. Pour faciliter cette évaluation, Pierrette Gagné de l'IPSÉ a présenté une synthèse des points de vue des personnes consultées pour chacun des grands enjeux.

Ils ont ensuite été invités à commenter l'état de situation de chacun des enjeux. Ce fut l'occasion d'enrichir et de nuancer le diagnostic préparé avant de se l'approprier, le but étant de dégager une vision partagée.

Dans les pages qui se succèdent se trouve le résumé des échanges des participants portant sur les dix enjeux, suivi des résultats d'évaluation pour chaque enjeu. La moyenne obtenue lors du vote d'évaluation reflète la vision du groupe par rapport au niveau de l'enjeu. Ainsi, plus l'évaluation est élevée, plus le défi à relever est considérable.

La question posée était la suivante : « Sur une échelle de 1 à 1, quelle est votre évaluation de la situation de cet enjeu sur le territoire? » Ainsi, le chiffre 1 signifie que la situation est « très problématique », par rapport au chiffre 10 qui représente une situation « peu problématique ». Autrement dit, plus le score est bas, plus l'évaluation est sévère. Les résultats ainsi obtenus reflètent les efforts à déployer pour améliorer l'enjeu, compte tenu de sa situation actuelle, selon les participants.

Tout comme dans un sondage d'opinion, la moyenne obtenue est accompagnée d'un écart-type qui reflète la distribution des votes. Plus l'écart-type est élevé, plus faible est le consensus. Il se trouve à donner une indication de la convergence ou de la divergence des opinions des participants. Dans un groupe de 50 personnes, plus l'écart s'éloigne du seuil de 2,5 points, plus les opinions tendent à diverger. Les discussions méritent alors d'être approfondies. Le jeu de l'interinfluence permet l'échange des idées et des visions et, souvent, l'évolution des perceptions. Voyons ce que les échanges préalables d'idées ont donné, en vue de mieux apprécier le résultat des votes sur chaque enjeu.

Enjeu 1 : Vieillissement de la population

Selon les propos exprimés par les participants, le vieillissement rapide de la population commande des ajustements essentiels sur le territoire, comme ailleurs au Québec. Ils conviennent qu'il y aurait lieu pour la MRC des Jardins-de-Napierville de disposer d'une meilleure offre de services de résidence pour les personnes aînées, afin de mieux répondre à leurs besoins, et ce, partout sur le territoire. Dans le cas contraire, ces gens n'auront d'autres choix que de s'éloigner pour trouver un logis approprié à leur situation et, par conséquent, de quitter le noyau familial et leur réseau social, ce qui ne pourra qu'aggraver leur situation d'isolement.

Le concept de maisons bigénérationnelles est à développer ici, car cette approche permet justement de garder les personnes âgées dans leur milieu familial, tout en facilitant les liens intergénérationnels profitables aux aînés et aux plus jeunes.

En ce sens, les participants soulignent l'initiative Municipalité amie des aînées (MADA), parce qu'elle favorise la participation active des aînés en « créant des milieux de vie où il fait bon vivre » pour ces derniers.

Mis à part l'aspect de l'hébergement, les participants insistent sur le fait que le problème du transport est criant pour les personnes aînées, en raison de

leurs limitations à se déplacer, faute de système de transport collectif adéquat.

Par ailleurs, ils réclament des moyens efficaces d'informer les personnes aînées sur les services, les programmes et les mesures offerts qui pourraient améliorer leur qualité de vie ou simplement leur venir en aide. Cette information doit être conviviale et facile à repérer, et ceci, au moment opportun. Il s'agit là d'un défi de taille qui exige la mise en place d'une approche de communication multiforme.

Les personnes aînées de la tranche d'âge des 50 à 65 ans forment souvent la main-d'œuvre active. C'est ainsi que certains d'entre eux quittent leur emploi pour la préretraite et qu'ils réintègrent après-coup le marché du travail pour des considérations financières ou pour relever un nouveau défi professionnel. Les organismes qui facilitent ce retour au travail pour cette clientèle de travailleurs ont un rôle essentiel à jouer dans l'encadrement de leur démarche, afin qu'il y ait adéquation entre les besoins du marché du travail de la MRC à combler et le profil de ces candidats potentiels.

Après cet échange, les participants ont évalué la gravité de l'enjeu. Les résultats démontrent que le vieillissement de la population n'est pas une préoccupation majeure (4,62 sur une échelle de 10). En revanche, ils conçoivent que les efforts en cours doivent se poursuivre, notamment au chapitre du logement et du transport.

Le groupe de participants présente donc une lecture commune de cette situation, de laquelle se dégage un consensus élevé, comme le démontre le faible écart-type (1,42).

Enjeu 1 : Impact du vieillissement de la population	
Évaluation : 4,62 *(Importance moyenne)*	**Écart-type : 1,42** *(Consensus très élevé)*

Enjeu 2 : Détresse psychologique

La détresse psychologique touche plusieurs personnes vulnérables du territoire. Les participants constatent ainsi qu'elle atteint malheureusement de plus en plus les jeunes. En outre, préviennent-ils, certaines prévisions font craindre qu'une hausse importante de jeunes se retrouvent en difficulté d'apprentissage en 2012. Cette situation pourrait faire en sorte que ces jeunes éprouvent un niveau de stress élevé engendrant la nécessité d'un soutien considérable et continu pour éviter le décrocher tant sur le plan scolaire que social. La MRC bénéficie-t-elle des ressources nécessaires pour composer avec cette situation? La question s'est posée.

La problématique de la toxicomanie est présente dans la MRC, et de l'avis de plusieurs participants, la banalisation à l'égard du phénomène de la drogue est déplorable. Des intervenants croient qu'il est crucial de poursuivre la sensibilisation auprès des adolescents, afin de contrer la croissance de la toxicomanie et de ses effets pervers.

Chez les adultes, la détresse psychologique est souvent liée à une situation financière difficile. Les participants constatent que la dernière crise économique a fait gonfler le taux des personnes en détresse, à la suite d'une perte d'emploi et des problèmes d'appauvrissement qui s'en sont suivi. Ceci dit, les agriculteurs constituent une clientèle à risque, et le niveau élevé de stress vécu par une grande majorité d'entre eux ainsi que la détresse qui en atteint plus de la moitié ont préoccupé les participants.

La détresse qui touche les personnes aînées a également été soulevée. De l'avis de certains intervenants, cette situation est aiguë dans le cas de personnes vivant seules, pour qui l'accès aux services est restreint. Ils estiment que toutes les mesures permettant de briser l'isolement des personnes vivant seules, qu'il s'agisse d'aînées ou d'autres clientèles vulnérables, seraient les bienvenues.

Par ailleurs, les participants ont déploré le fait que l'esprit d'entraide ne soit plus aussi répandu qu'auparavant. La solidarité semble être une valeur qui s'effrite sur le territoire, alors que le soutien à apporter aux citoyens est de plus en plus criant, notamment durant les périodes difficiles où les personnes se sentent démunies et voient leurs problèmes s'aggraver et leur état de détresse s'accentuer.

Il y a lieu de défaire les préjugés sur la santé mentale ont estimé les intervenants concernés. Des participants expliquent que les personnes atteintes de maladies mentales ou de dépression nécessitent de l'aide et qu'elles devraient être accompagnées dans leur démarche de soins. Il importe qu'elles évitent l'isolement.

Les participants croient que le dépistage constitue une mesure essentielle dans la MRC. Ce faisant, les intervenants sont en mesure d'agir le plus rapidement possible pour aider leurs clientèles à répondre à leurs besoins, avant qu'il ne se produise une quelconque aggravation. .Le travail de prévention tel que celui accompli par les réseaux Sentinelles en collaboration avec l'UPA mérite d'être imité.

Ils croient également crucial de promouvoir les ressources existantes, notamment communautaires, de manière à favoriser leur mise en réseau. De l'avis de certains, il existe un problème de promotion des ressources, particulièrement dans le cas de la santé mentale. Par voie de conséquence, les organismes communautaires et du secteur de la santé ainsi que les services sociaux devraient travailler de pair pour que l'information soit transmise, et ce, de manière à viser le public cible.

Les participants ont évalué que cet enjeu était élevé dans l'échelle de la gravité, ce qui concorde avec les préoccupations exprimées selon lesquelles il manque de ressources en santé mentale dans la MRC.

Enjeu 2 : Détresse psychologique	
Évaluation : 3,43 *(Importance élevée)*	**Écart-type : 1,92** *(Consensus élevé)*

Enjeu 3 : Situation économique précaire

Enjeu 4 : Développement des compétences

Enjeu 5 : Participation au marché du travail

La participation au marché du travail constitue un enjeu charnière, car elle influence les enjeux identifiés dans la MRC des Jardins-de-Napierville, tel le développement des compétences (enjeu 4). Cet enjeu provoque ni plus ni moins une spirale de précarité, comme l'ont démontré à maintes reprises les participants du forum, eu égard au développement social. Il faut rappeler qu'une situation économique précaire peut entraîner de la détresse psychologique, telle que susmentionné.

Situation économique précaire – Dans la MRC, on considère que le pourcentage de la population qui vit sous le seuil du faible revenu est préoccupant. On reconnaît que le travail précaire (saisonnier) est le lot de plusieurs travailleurs du domaine agroalimentaire. Le revenu d'emploi moyen annuel présenté dans le portrait de situation révèle que la situation de la MRC est pire que dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, ce qui inquiète les participants. On a également retenu que les femmes sont particulièrement touchées par la pauvreté, et que leur taux de chômage est nettement plus élevé que celui des hommes.

Enjeu 3 : Situation économique précaire	
Évaluation : 3,57 *(Importance élevée)*	**Écart-type : 2,01** *(Consensus élevé)*

Développement des compétences – L'importance de la formation a été au cœur des discussions lors de la présentation de cet enjeu D'ailleurs, le thème de l'éducation a été abordé a maintes reprises durant le forum. Pour la majorité, c'est un facteur essentiel pour assurer la participation active des citoyens au développement socioéconomique de leur collectivité.

L'accès rendu plus difficile à la formation ainsi que le manque de valorisation des employeurs à l'égard de la diplomation de leurs employés engendre des conséquences négatives sur la réussite éducative et la persévérance scolaire. L'offensive concertée mérite d'être intensifiée, tout en ne négligeant pas les parents eu égard aux efforts de sensibilisation fournis.

Le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) demeure une avenue intéressante soulevée par des participants, car il se fonde sur une formation en situation réelle de travail. Le travailleur acquiert la maîtrise de compétences en étant jumelé à un compagnon d'apprentissage. C'est une façon simple d'assurer la transmission du savoir des connaissances et, de surcroît, adaptée à la réalité de l'entreprise.

Un tel programme comporte des avantages des deux côtés. Du côté du travailleur, il permet d'acquérir une formation de qualité, tout en travaillant, d'accroître ses compétences, de favoriser son avancement professionnel grâce à la reconnaissance officielle de sa qualification par le certificat de qualification professionnelle émis par Emploi-Québec pour attester la maîtrise des compétences.

Du côté de l'employeur, il lui permet de s'assurer de la qualification de ses employés, de participer à la formation d'une relève compétente, tout en percevant un crédit d'impôt pour stage en milieu de travail qui couvre une partie du salaire, s'il est admissible à son obtention.

Enjeu 4 : Développement des compétences	
Évaluation : 2,53 *(Importance très élevée)*	**Écart-type : 1,82** *(Consensus élevé)*

Participation au marché du travail – Les participants ont mentionné que l'offre de formation était incomplète, surtout dans le cas des métiers de l'agriculture. Ils souhaiteraient profiter d'une école spécialisée en agriculture sur le territoire, dotée d'une composante recherche pour favoriser l'innovation dans les méthodes de production et la transformation.

Plus globalement, au chapitre de l'entrepreneuriat, il existe un certain éveil dans la MRC. Il est estimé que les programmes offerts par le CLD pour soutenir le démarrage d'entreprise constituent un levier essentiel. Des subventions salariales sont aussi disponibles pour les jeunes sous le faible revenu, afin de les aider à démarrer leur projet d'entreprise.

Enjeu 5 : Participation au marché du travail	
Évaluation : 2,77 *(Importance très élevée)*	**Écart-type : 1,47** *(Consensus très élevé)*

Enjeu 6 : Sécurité alimentaire

Cet enjeu touche en grande partie les personnes les plus vulnérables, comme les familles à faible revenu, les prestataires de l'assurance-emploi, les familles monoparentales, les personnes âgées et les personnes handicapées. Concernant la sécurité alimentaire, elle touche l'accès à des produits alimentaires en quantité et en qualité suffisantes; l'accès sous-entend la capacité financière de se procurer des aliments ainsi que leur disponibilité grâce à des infrastructures facilement accessibles sur le territoire. Elle implique aussi l'autonomie alimentaire, c'est-à-dire les habiletés alimentaires pour l'utilisation et la conservation des aliments.

Dans la MRC, les principaux problèmes évoqués par les participants sont la hausse du coût du panier d'épicerie, la difficulté de trouver des produits frais et santé, ainsi que les lacunes de transport qui rendent l'accès difficile aux marchés d'alimentation concentrés dans certains secteurs.

Il serait conséquemment souhaitable que les services soient mieux déployés à la grandeur du territoire. Il est également suggéré de mettre en place des groupes d'achat pour les produits maraîchers, de bien gérer les surplus dans les fermes en informant les organismes pour permettre une distribution de ces denrées.

D'autres suggestions touchent l'acquisition de saines habitudes alimentaires, notamment pour les jeunes et pour les aînés, en multipliant les ateliers de cuisine et les initiatives de cuisine collective. L'information sur les banques alimentaires et les organismes œuvrant en sécurité alimentaire mériterait également d'être mieux diffusée. Par ailleurs, il est recommandé aux organismes d'établir des ponts pour mieux desservir la clientèle, grâce à une approche réseau qui entraîne des économies d'échelle et l'optimisation des ressources.

Enjeu 6 : Sécurité alimentaire	
Évaluation : 3,07 *(Importance élevée)*	**Écart-type : 1,69** *(Consensus très élevé)*

Enjeu 7 : Mobilité sur le territoire

Cet enjeu entraîne des conséquences sur plusieurs dimensions, tant sociales ou économiques qu'environnementales. Il est reconnu que mettre en place un système de transport collectif efficace dans la MRC est complexe. Les expériences passées ont démontré l'ampleur du défi. La pérennité du financement, la fidélisation de la clientèle, la fiabilité d'un bon réseau de bénévoles sont autant de conditions de réussite.

Ceci dit, les participants ne baissent pas les bras, car ils conviennent que c'est essentiel pour assurer la participation du plus grand nombre au marché du travail, à l'éducation, aux soins de santé et services sociaux ainsi qu'aux services de proximité. Et, encore une fois dans ce cas, ce sont les personnes vulnérables qui sont les plus affectées par les déficiences du transport collectif.

Les participants se sont employés à trouver des approches gagnantes et ont notamment suggéré de miser sur des projets à long terme, plutôt que sur des projets pilotes qui ne permettent pas de mettre en place des bases solides, qu'elles soient financières ou humaines, ni de créer de saines habitudes chez les usagers potentiels. Il y aurait lieu de convaincre les élus et les autres instances concernées.

Il y aurait lieu aussi de sensibiliser les citoyens aux avantages du covoiturage. En fait, il serait pertinent de miser sur des partenariats mettant à profit tous les services de transport, que ce soit le transport scolaire, le transport adapté, le taxibus, le covoiturage ou le transport en commun, afin de maximiser les chances de succès et de durabilité d'un tel projet. La mise sur pied d'un Groupe d'innovation sur le sujet à la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, avec des représentants des cinq MRC, des cinq conseils intermunicipaux de transport (CIT), des commissions scolaires, du CSSS et, bien sûr, des représentants du développement social, est attendu avec impatience.

Enjeu 7 : Mobilité sur le territoire	
Évaluation : 3,82 *(Importance moyenne)*	**Écart-type : 2,12** *(Consensus moyen)*

Enjeu 8 : Accès au logement abordable

L'équilibre entre l'offre et la demande semble acquis dans la MRC, sauf dans le cas des aînés à faible revenu, qui nécessitent des services adaptés à leur situation. Toutefois, des projets sont en chantier, comme la deuxième phase de La Rémoise à Saint-Rémi, ce qui constitue un pas dans la bonne direction selon les participants du forum. Par ailleurs, le critère de la mixité dans les projets de logements sociaux apparaît important à respecter pour ne pas créer de ghettos.

Il serait également souhaitable que l'offre de maisons bigénérationnelles puisse se développer. À cet égard, il est demandé aux personnes élues et aux instances concernées d'assouplir la réglementation qui freine les projets actuellement.

Des efforts sont à consentir dans certaines municipalités pour baisser le prix des loyers. Les exemples de Saint-Rémi, de Saint-Édouard et de Hemmingford (village) sont cités. Dans d'autres endroits comme Saint-Bernard-de-Lacolle, c'est la rareté qui préoccupe. De plus, plusieurs logements nécessiteraient des réparations majeures, mais malheureusement, les inspecteurs ne semblent pas suffire à la tâche pour les repérer et faire corriger la situation.

Enjeu 8 : Accès au logement abordable	
Évaluation : 4,10 *(Importance moyenne)*	**Écart-type : 2,20** *(Consensus moyen)*

Enjeu 9 : Offre adéquate en loisir, sport et culture

Concernant cet enjeu, les commentaires des participants ont porté sur l'importance de développer des alliances pour bonifier l'offre actuelle, dans le dessein de répondre aux besoins des citoyens de toutes les parties du territoire; qu'il s'agisse de partager des infrastructures sportives, de permettre ou de faciliter l'accès à des services de loisir aux résidants de municipalités voisines, de rendre disponibles les locaux et les espaces de sport et de culture en dehors des heures d'école. Les participants sont conscients du fait que les municipalités ne disposent pas du bassin de population suffisant pour se doter d'infrastructures coûteuses comme un aréna ou un centre sportif. Il y a lieu de conclure des partenariats dans un esprit d'équité et d'équilibre budgétaire.

Enjeu 9 : Offre adéquate en loisir, sport et culture	
Évaluation : 5,96 *(Importance faible)*	**Écart-type : 2,61** *(Consensus peu élevé)*

Par ailleurs, il faut tenir compte du fait que les jeunes familles disposent d'un budget limité pour s'offrir des abonnements sportifs ou culturels. Il y a lieu de trouver des solutions avantageuses pour les familles à faible revenu, afin que les jeunes de ces familles puissent avoir accès à des activités. Ceci ne peut qu'avoir des effets bénéfiques sur les comportements des jeunes et sur leur intégration dans le milieu. Un autre des problèmes soulevés consiste en l'essoufflement des ressources bénévoles, qui ne suffisent plus à la tâche pour assurer les services en matière de loisir, de sport et de culture.

Enjeu 10 : Soutien communautaire

Les participants reconnaissent l'importance du soutien communautaire, notamment dans un contexte où les besoins s'accroissent et où les fonds gouvernementaux sont comprimés. Plusieurs organismes sont à l'œuvre sur le territoire de la MRC, mais les signes d'essoufflement sont présents. Il est difficile de déployer les services de façon satisfaisante dans toutes les municipalités, car l'accessibilité à des locaux n'est pas toujours acquise, ce qui engendre des coûts que les organismes n'ont pas les moyens d'assumer selon leurs paramètres budgétaires actuels.

En ce qui a trait aux réseaux de la santé et des services sociaux, les participants déplorent les heures d'ouverture insuffisantes des CLSC à Saint-Rémi et à Napierville. Ils soulignent que le poids de la MRC n'est pas assez important au CSSS Jardins-Roussillon. Son pouvoir d'influence s'en trouve limité.

Chose certaine, il serait judicieux de se concerter pour regrouper les efforts, tant dans le milieu communautaire que dans celui de la santé et des services sociaux, afin de travailler dans un esprit de continuité des services. Il serait également approprié d'informer les citoyens sur les services qui répondent à leurs besoins et ne pas hésiter à les diriger vers les organismes appropriés. Il est également suggéré de publier un calendrier des activités communautaires pour mieux faire connaître l'action communautaire de la région.

Enjeu 2 : Soutien communautaire	
Évaluation : 3,32 *(Importance élevée)*	**Écart-type : 2,41** *(Consensus moyen)*

Synthèse des résultats de l'évaluation des dix enjeux

Les résultats des votes peuvent se diviser en quatre groupes d'importance, qui reçoivent dans le tableau ci-dessous un nombre équivalent d'astérisques. Le développement des compétences et la participation au marché du travail sont les deux enjeux jugés les plus complexes parmi tous et pour lesquels le niveau de consensus est élevé (écart-type inférieur à 2). En fait, les deux enjeux qui touchent la vie professionnelle présente ou future sont jugés les plus complexes dans la MRC par l'ensemble des participants.

Suit un deuxième groupe de quatre enjeux qui touche de près ou de loin le bien-être des citoyens soit, dans l'ordre, la sécurité alimentaire, le soutien communautaire, la détresse psychologique et la situation économique précaire. Vient ensuite un troisième groupe de trois enjeux reliés à un milieu de vie de qualité, soit la mobilité sur le territoire, l'accès au logement abordable et, loin derrière, l'offre adéquate en matière de loisir, de sport et de culture. On notera que l'enjeu du vieillissement de la population obtient l'avant-dernière note. On peut émettre l'hypothèse que le vieillissement en tant que tel n'a pas été considéré comme un enjeu de la part des participants mais comme un constat. Ce sont plutôt par les impacts du vieillissement traités dans plusieurs des enjeux (2, 3, 6, 7, 8, 9 et 10) que les participants se sont montrés préoccupés.

Les dix enjeux de la politique de développement social	Évaluation entre 1 et 10	Étendue de l'écart-type	Importance de l'enjeu[1]	Hiérarchie de gravité[2]
01 – Vieillissement de la population	4,62	1,42	**	**9**
02 – Détresse psychologique	3,43	1,92	***	**5**
03 – Situation économique précaire	3,57	2,01	***	**6**
04 – Développement des compétences	2,53	1,82	****	**1**
05 – Participation au marché du travail	2,77	1,47	****	**2**
06 – Sécurité alimentaire	3,07	1,69	***	**3**
07 – Mobilité sur le territoire	3,82	2,12	**	**7**
08 – Accès au logement abordable	4,10	2,20	**	**8**
09 – Offre adéquate en loisir, sport et culture	5,96	2,61	*	**10**
10 – Soutien communautaire	3,32	2,41	***	**4**

[1]**Importance de l'enjeu** : De « Très important » **** à « Peu important » * [2]**Hiérarchie de gravité** : Du « Plus complexe » 1 au « Moins complexe » 10

À la fin de la journée, les participants ont fixé un ordre de priorité parmi les dix enjeux soumis individuellement au vote, après discussion. Chaque participant devait alors choisir simultanément cinq enjeux, en vue d'établir cet ordre de priorité.

Le soutien communautaire est parvenu au premier rang, comme si les participants avaient pris conscience durant la journée de l'importance de son rôle. C'est en quelque sorte l'enjeu qui coiffe tous les autres, celui qui dans les faits s'étend à plusieurs volets du développement social. On reconnaît donc l'importance de pouvoir s'appuyer sur des organismes qui, par leurs actions, contribuent à la qualité de vie de la communauté.

Les participants ont laissé entrevoir que les organismes communautaires jouent un rôle indéniable dans la maîtrise des enjeux jugés prioritaires, comme la sécurité alimentaire (priorité 2) ainsi qu'au quatrième rang, *ex aequo*, la détresse psychologique et la situation économique précaire (priorité 4). Ces organismes, tel qu'exprimé lors du forum, sont ceux qui offrent un soutien de première ligne dans la lutte à la pauvreté, l'insertion socioprofessionnelle, la culture, le loisir. Ils apportent de surcroît leur soutien aux familles, aux aînés, aux jeunes, aux personnes handicapées, aux personnes éprouvant des problèmes de santé mentale, aux femmes victimes de violence, etc.

Comme le démontrent les résultats, le développement des compétences produit sans conteste un effet de levier relativement à d'autres enjeux, comme la situation socioéconomique précaire et la participation au marché du travail, qui constituent la deuxième priorité. On peut émettre l'hypothèse que pour cette raison, les participants ont souhaité que les efforts soient davantage mis sur cet enjeu, plutôt que sur les deux autres, compte tenu de son effet domino : en améliorant le développement des compétences, on agit directement sur les chances d'obtenir un emploi de qualité sur le marché du travail, pour enfin s'extirper d'une situation financière précaire.

La mobilité sur le territoire et l'accès au logement abordable arrivent *ex aequo* au sixième rang des priorités. Ce sont les enjeux sur lesquels les intervenants et les citoyens ont moins de prise directe, mais sur lesquels ils peuvent jouer un rôle de revendication.

Les enjeux par ordre de priorité	%	Priorité
Soutien communautaire	75,00	1
Sécurité alimentaire	71,43	2
Développement des compétences	67,86	3
Détresse psychologique	53,57	4
Situation socioéconomique précaire	53,57	4
Participation au marché du travail	50,00	5
Mobilité sur le territoire	32,14	6
Accès au logement abordable	32,14	6
Vieillissement de la population	28,57	7
Offre adéquate en loisir, sport et culture	25,00	8

Étonnamment, le vieillissement de la population (priorité 7) n'est pas considéré comme prioritaire. Tel que déjà mentionné dans la synthèse des résultats présentée précédemment, le vieillissement de la population en tant que tel ne semble pas être perçu comme un enjeu.

L'important serait de bien de gérer les besoins que ce vieillissement rapide commande. Il y a autant de façon de vieillir que de personnes vieillissantes, et les besoins varient grandement. Il s'agit d'un phénomène de société dont l'ampleur n'a pas encore réussi à être mesurée…. Par contre, plusieurs initiatives sont en place telle MADA, ce qui rassure et permet de fixer ses priorités ailleurs.

Enfin, il est surprenant de constater que l'offre adéquate en loisir, de sport et culture parvient au dernier rang. Les participants ont reconnu que les infrastructures et l'offre étaient suffisantes à l'échelle de la MRC. Pour déployer l'offre équitablement, il s'agit de miser sur des alliances entre les municipalités et avec les institutions d'enseignement, de façon à ce qu'elles rendent leurs locaux et leurs espaces disponibles à plus grande échelle.

Dans l'ensemble, ces choix prioritaires sont reliés aux préoccupations exprimées par les participants durant la journée et en lien avec les défis identifiés. Ils ont en outre pris en compte les ressources communautaires, dont le rôle est majeur et pour lesquelles il importe de trouver les moyens d'agir. Enfin, ils ont considéré les initiatives instaurées, dans le but de les améliorer, en ce qui concerne la mobilité sur le territoire, le logement abordable et l'offre adéquate en loisir, sport et culture.

En se fondant sur ces priorités, il reste à mettre de l'avant des actions stratégiques qui permettront de maîtriser ces enjeux, ceci dans le respect des ressources humaines et des sommes disponibles, tout en suscitant l'engagement des partenaires concernés.

Les démarches de planification réussies sont fondées sur une vision claire du futur souhaité, partagée par la population et par les principaux intervenants concernés. L'adoption d'une vision commune engage la recherche de consensus qui résultent des préoccupations et des valeurs collectives. Ce fut l'objectif du forum citoyen du 26 mars 2011, qui a fait suite à une importante démarche de consultation dans le milieu.

La vision consiste en une image globale qui indique où la collectivité souhaite se trouver dans un horizon de planification à long terme. Elle doit refléter les valeurs clés du milieu, tout en prenant en compte une analyse objective de la situation. Il importe donc de fixer un horizon suffisamment éloigné, afin de permettre les changements nécessaires à sa réalisation. La vision stratégique doit également conserver une marge de flexibilité pour réagir aux opportunités qui se présentent et aux événements imprévus.

L'énoncé de vision du développement social de la MRC Les Jardins-de-Napierville

Un milieu de vie qui, dans une approche de développement durable, favorise la qualité de vie de ses citoyens ainsi que leur participation active à la vie collective, en fournissant des conditions propices à l'entraide, à l'insertion sociale et à l'épanouissement dans un environnement sain, stimulant et sécuritaire. Ceci, en respectant des valeurs d'équité, de solidarité, de concertation, de respect et d'ouverture.

Par sa politique de développement social et grâce à l'harmonisation de ses orientations et de ses actions en développement social avec l'ensemble des partenaires socioéconomiques, la MRC contribue à la croissance et au développement des citoyens, favorise l'accessibilité aux ressources et, ce faisant, assure la vitalité de son milieu de vie en souscrivant au principe du développement durable.

La vision stratégique assure une direction au développement de la collectivité en abordant les grands défis découlant des enjeux du territoire, dans le but de réaliser un futur souhaité. Elle peut conduire à un exercice de détermination des orientations à privilégier engageant les citoyens, les élus et les partenaires socioéconomiques, communautaires et culturels, publics ou privés. La démarche participative mise en œuvre pour l'élaboration de la politique de développement social poursuit cet objectif, le but étant de mobiliser les acteurs de toutes les organisations concernées par l'avenir de leur MRC ou de leur municipalité.

Il importe de garder en mémoire que la plus grande réussite d'un plan stratégique n'est pas toujours d'avoir réalisé tous les projets qu'une collectivité s'est fixés, mais de parvenir à engager la collectivité dans ce projet de territoire.

Quatre questions simples mais fondamentales

Pour les étapes réalisées à ce jour, nous avons répondu à ces deux premières questions visant la construction de la vision :

- Où sommes-nous présentement? Quel est le portrait de la situation?
- Où allons-nous? Si les tendances observées se maintiennent, quels sont les enjeux à maîtriser et les défis à relever?
- Nous répondons maintenant répondre aux deux dernières questions, pour favoriser un passage à l'action cohérent avec la vision souhaitée :
- Où voulons-nous aller? Quels objectifs nous donnons-nous?
- Comment allons-nous y parvenir? Quels sont les axes d'intervention, les stratégies et les actions à entreprendre pour réaliser la vision?

Dans les pages qui suivent, on retrouve donc des objectifs, des axes et des actions, des moyens ainsi que des partenaires à y associer, à la lumière des résultats de la consultation sur le terrain et du forum citoyen de mars dernier.

Rappelons qu'au-delà des enjeux et des priorités, le développement d'une culture de partenariat a été soulevé comme une condition de succès essentielle, de même que la participation active des jeunes.

Ces derniers, comme les aînés et les personnes vulnérables, font également parties des groupes à privilégier dans la politique de développement social de la MRC.

Ce plan final est le résultat d'un exercice de réflexion collective du comité territorial en développement social de la MRC Les Jardins-de-Napierville.

Les fondements stratégiques dans l'ordre de priorité

Priorité n° 1 : Soutien communautaire				
Objectif stratégique	**Axe d'intervention**	**Pistes d'action**	**Moyens**	**Partenaires**
Consolider le soutien communautaire	Personnes vulnérables Déploiement sur tout le territoire	➢ Développer des alliances avec tous les milieux concernés (communautaire, santé et services sociaux, municipal, éducation) ➢ Développer la complémentarité entre les organismes et la mise en commun des ressources ➢ Attirer les bénévoles en misant sur leur valorisation, leur champ de compétence, tout en simplifiant les règles ➢ Consolider le financement des organismes communautaires en lien avec le plan stratégique issu de la politique de développement social de la MRC		
Faire connaître l'action communautaire	Citoyens Élus	➢ Sensibiliser les élus aux conséquences positives du soutien communautaire ➢ Adopter des stratégies efficaces pour joindre les différentes groupes (jeunes, aînés, décrocheurs sociaux hors réseau) ➢ Susciter la participation et l'engagement des jeunes	➢ Publier un calendrier des activités communautaires	

Priorité n° 2 : Sécurité alimentaire				
Objectif stratégique	**Axe d'intervention**	**Pistes d'action**	**Moyens**	**Partenaires**
Faciliter l'accès à des produits en quantité et de qualité	Déploiement sur tout le territoire	➢ Optimiser les ressources existantes dans un esprit de complémentarité ➢ Créer des alliances gagnantes ➢ Trouver des moyens de faciliter l'accès aux services de proximité	➢ Mettre sur pied des groupes d'achat de fruits et légumes et autres	
Promouvoir de saines habitudes alimentaires	Personnes vulnérables Population en général Accent sur les jeunes	➢ Multiplier les ateliers de cuisine et les initiatives de cuisine collective ➢ Sensibiliser les jeunes et les parents en établissant le lien entre les saines habitudes de vie et la réussite éducative ➢ Travailler en collaboration étroite avec les partenaires impliqués		Québec en forme

Priorité n° 3 : Développement des compétences				
Objectif stratégique	**Axe d'intervention**	**Pistes d'action**	**Moyens**	**Partenaires**
Améliorer la réussite éducative et sociale	Jeunes de 0 à 35 ans	➢ Mobiliser les partenaires de la réussite éducative et sociale de la MRC		• CSSS • Forum Jeunesse - Engagement Jeunesse
Renforcer les compétences de la main-d'œuvre	Travailleurs Personnes en réinsertion socioprofessionnelle Population active	➢ Soutenir les organismes travaillant au développement des compétences, à l'insertion sociale et au développement de l'employabilité ➢ Concerter les efforts avec les partenaires de l'éducation ➢ Sensibiliser les employeurs à l'importance de la formation et de la diplomation ➢ Valoriser les métiers de l'agriculture auprès de la relève potentielle ➢ Valoriser la formation professionnelle auprès des employeurs, des jeunes et des familles ➢ Encourager la mise en place de modèles adaptés à la réalité des entreprises locales pour la formation continue	➢ Promouvoir le programme PAMT et les autres initiatives similaires	• Commissions scolaires • CJE • CLE • Organismes d'insertion

Priorité n° 4a : Détresse psychologique				
Objectif stratégique	**Axe d'intervention**	**Pistes d'action**	**Moyens**	**Partenaires**
Améliorer le soutien et le suivi des personnes qui sont en détresse psychologique	Personnes en détresse psychologique Proches aidants	➢ Poursuivre les partenariats entre les organismes du territoire communautaire et de la santé dans un esprit de continuité des services ➢ Se doter de mécanismes d'information pour bien référer les personnes, selon leurs besoins ➢ Consulter les pistes d'action de la participation au marché du travail		• Milieu de l'éducation • Emploi-Québec – CSSS • Organismes en santé mentale

Priorité n° 4b : Situation économique précaire (liens avec les enjeux précédents)				
Objectif stratégique	**Axe d'intervention**	**Pistes d'action**	**Moyens**	**Partenaires**
Permettre aux personnes aux prises avec une situation économique précaire d'améliorer leur sort	Personnes vulnérables Prestataires de l'assurance-emploi et de la solidarité sociale Personnes en détresse Population active	➢ Consulter les pistes d'action du soutien communautaire ➢ Consulter les pistes d'action de la détresse psychologique ➢ Consulter les pistes d'action du développement des compétences		

Priorité n° 5 : Participation au marché du travail				
Objectif stratégique	**Axe d'intervention**	**Pistes d'action**	**Moyens**	**Partenaires**
Accroître la participation au marché du travail	Prestataires de l'assurance-emploi et de la solidarité sociale Relève Jeunes Travailleurs réintégrant le marché du travail	➢ Consulter les pistes d'action du développement des compétences ➢ Soutenir les organismes œuvrant à l'insertion socioprofessionnelle et concerter les efforts	• Promouvoir les stages pour faciliter l'insertion socioprofessionnelle • Faire connaître les possibilités d'emploi dans la MRC sur le marché du travail	

Priorité n° 6a : Mobilité sur le territoire				
Objectif stratégique	**Axe d'intervention**	**Pistes d'action**	**Moyens**	**Partenaires**
Faciliter la mobilité sur le territoire	Personnes vulnérables Travailleurs Personnes en formation	➢ Collaborer étroitement avec le groupe d'innovation de la CRÉ sur le transport collectif ➢ Promouvoir le covoiturage ➢ Développer des alliances entre les différents systèmes de transport ➢ Sensibiliser les élus et les instances aux avantages d'une approche à long terme (non des projets pilotes) ➢ Trouver des moyens de faciliter l'accès aux services de proximité		

Priorité n° 6b : Accès au logement abordable				
Objectif stratégique	**Axe d'intervention**	**Pistes d'action**	**Moyens**	**Partenaires**
Détenir une offre de logements répondant aux besoins de la communauté	Personnes vulnérables Jeunes familles Personnes aînées Travailleurs	➢ Développer une offre de logements abordables favorisant la mixité des groupes ➢ Stimuler les partenariats entre les organismes concernés	• Offrir des incitatifs pour attirer de jeunes familles et proposer une offre résidentielle répondant à leurs besoins et à leur budget • Soutenir des projets de logis bigénérationnels	OMH Municipalités Organismes CSSS

Priorité n° 7 : Vieillissement de la population				
Objectif stratégique	**Axe d'intervention**	**Pistes d'action**	**Moyens**	**Partenaires**
Apporter le soutien nécessaire aux personnes aînées	Personnes aînées Proches aidants	➢ Poursuivre la construction de projets de résidences avec services adaptés aux personnes aînées ➢ Consolider les ressources pour favoriser le maintien à domicile ➢ Faire connaître le soutien et les services offerts aux personnes aînées par les organismes communautaires et le réseau de la santé et des services sociaux ➢ Renforcer les ressources de loisir pour briser l'isolement des personnes aînées	• Participer à la construction de résidences avec services adaptés aux personnes aînées • Soutenir des projets de logis bigénérationnels	Municipalités CSSS Table des aînés Organismes œuvrant auprès des personnes aînées (FADOQ, clubs de l'âge d'or, AQDR, etc.)
Reconnaître leur rôle dans la communauté	Personnes aînées	➢ Promouvoir le bénévolat pour les personnes aînées (valorisation) ➢ Développer le concept de vieillissement actif ➢ Favoriser les liens entre les générations	• Développer des projets intergénérationnels • MADA	Table des aînés de la Montérégie Organismes œuvrant auprès des personnes aînées (FADOQ, clubs de l'âge d'or, AQDR, etc.)

Priorité n° 8 : Offre adéquate en loisir, sport et culture				
Objectif stratégique	**Axe d'intervention**	**Pistes d'action**	**Moyens**	**Partenaires**
Bonifier l'offre actuelle en tenant compte des nouveaux besoins	Jeunes familles Jeunes Personnes aînées	➢ Développer des partenariats entre les municipalités pour bonifier l'offre d'infrastructures et de services ➢ Poursuivre les partenariats avec les commissions scolaires pour partager les équipements sportifs et culturels	• Partage des équipements selon une approche gagnante et équitable	• MRC • Municipalités • Commissions scolaires